

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Bulletin Communal numéro 98 de juin 1999

Dossier : enseignement



Concours "Raconte-
moi la citoyenneté"
(voir p.17)



Bureau de dépôt : Ottignies-Louvain-la-Neuve
Editeur responsable :
Claude-Marie Vandergucht
Boulevard Martin, 7 - 1340 Ottignies

BELGIQUE-BELGIE
1340 OTTIGNIES 1
P.R. 7 795

Votre agence immobilière à Ottignies



Place du centre, 7
1340 Ottignies
010/43 70 10



Ventes - Locations
Expertises - Gestions

Les jardins du Douaire



19 appartements
avec grandes terrasses
à côté du Centre Commercial

Propriétaires, nous recherchons d'urgence des maisons à vendre. Estimation gratuite de la vôtre.



Institut de beauté

Stefya Kate

Nouveautés:

- ✓ permanente des cils
- ✓ body beauty tattoo
- ✓ journées découvertes

L'été arrive!

Remodelez votre corps!

Venez établir votre programme
minceur - fermeté et recevez une
séance d'essai gratuite

Ouvert lundi, mardi et vendredi de 10h00 à 20h30
jeudi 10h00 à 22h00 ♦ samedi de 9h00 à 15h00
(sur rendez-vous) ♦ fermé le mercredi

2, rue Charles Dubois
1342 Limelette
tél.: 010/41 76 24



Le bonheur de
notre chaleur
se partage.



Fargeat
Dumoulin & Fils s.p.r.l.
av. Lambermont, 8
1342 Limelette
Tél.: 010 / 41 33 24
010 / 41 70 27

La Palestre

à deux pas de chez vous

Un Restaurant de Charme
avec une grande terrasse extérieure
et une cuisine gastronomique.

Et une carte spéciale Enfants:
un plat, un dessert et une boisson
pour seulement 260 frs.

20, rue Léon Fournet - 1342 Limelette
tél.: 010 / 41 89 32 - parking aisé



Le 2 avril 1999, une banque a
grandi et a changé de nom.
HSA-Spaarkrediet
est devenue **centea**
7ème banque du pays

Agence A. de Haan
rue des deux ponts, 20
1340 Ottignies
tél./fax: 010 / 41 01 11

Une agence CENTEA au centre d'Ottignies

N'hésitez pas à contacter votre agent **centea**,
Alain de Haan, pour obtenir un service complet et
très avantageux

Placements - Crédits - Assurances



BULLETIN COMMUNAL BIMESTRIEL D'OTTIGNIES- LOUVAIN-LA-NEUVE

Sommaire du numéro 98 de juin 1999

Editorial	3
Dossier : enseignement	4
Nouvelles de la Ville	10
Police	24
Logement	25
Environnement	26
Social	28
Sports	30
Culture	33
Loisirs	35
Tribune libre	38
<i>Supplément "Echevinat de l'Instruction publique" en pages centrales</i>	

Editeur responsable :
Claude-Marie Vandergucht

Rédaction et crédit photographique:
Marie-Claire Dufrière

Service Citoyenneté/Information :
Boulevard Martin, 7 - 1340 Ottignies
Tél.: 010/42 05 84 - Fax : 010/42 05 89

Publicité :
Synodia - Michel Wigny : 010/41 85 78

Réalisation :
Editions Edific - tél.: 02/633 33 33

*Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir
régulièrement le Bulletin Communal
peuvent en faire la demande au service
Citoyenneté/Information.*

Le Bulletin Communal est imprimé sur
un papier recyclé. Nous entendons ainsi
œuvrer à la protection de
l'environnement.

Pour le bulletin d'août 1999, dépôt des
articles et des insertions publicitaires
avant le 2 juillet.

**Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Rottier (France) et
Veszprem (Hongrie). Pacte d'amitié
avec Masaya (Nicaragua),
Draganestî (Roumanie) et Tiassalé
(Côte d'Ivoire).**

Mes Chers Concitoyens,

Comme de coutume au mois de juin, le dossier du Bulletin Communal est consacré à l'enseignement. Quelques pages pour la jeunesse... et aussi pour les parents qui n'ont pas encore choisi l'école qui formera leur enfant. Vous serez séduits, j'en suis certain, par les ambitieux projets développés par nos enseignants: l'usage poussé de l'outil informatique à Lauzelle, la réalisation d'une mare au Buston, le travail en groupes de niveaux aux Coquerées, la mise sur pied d'un conseil d'école et l'entraînement "crosse canadienne" à Blocry, les échanges "intergénération" à Limauges... Bien sûr, les pages qui suivent sont incomplètes: d'autres programmes méritaient certainement d'être mis en valeur. Mais vous comprendrez qu'il nous était impossible de vous les décrire tous.

Ce bulletin sera également l'occasion de revenir sur un événement qui fut largement médiatisé: l'inauguration de notre nouvelle gare. Vous le lirez: j'ai profité de l'occasion pour plaider pour un déblocage rapide du dossier de parking que nous prévoyons de réaliser en partenariat avec la SNCB, entre l'avenue des Droits de l'Homme et l'avenue Albert 1er.

J'ose espérer, par ailleurs, que vous serez parmi les généreux citoyens qui signeront le formulaire "don d'organe" le 13 juin, jour des élections. L'opération "Bourgmestres en Choeur" lancée à l'initiative de l'ensemble des jeunes politiques de la Communauté française a toute ma sympathie. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé d'inscrire notre Ville dans ce vaste mouvement de solidarité. Une permanence "don d'organe" sera assurée au secrétariat communal le 13 juin, de 8 à 15 h. Vous trouverez toutes les informations complémentaires dans les pages qui suivent.

Un geste simple aujourd'hui, et vous sauvez peut-être demain un enfant ou un de vos proches. A chaque instant, vous pouvez, vous aussi, avoir rapidement besoin d'un organe vital. Alors, n'hésitez plus.

Je vous souhaite déjà d'excellentes vacances.



Votre Bourgmestre,
Jacques Otlet.

POUR FORMER DES CITOYENS RESPONSABLES

Les élèves de Blocry se réunissent tous les mois pour élaborer des projets qui intéresseront la collectivité.

"Préparer les élèves à être des citoyens responsables au sein d'une société démocratique et solidaire." Tout un programme... que les enseignants de l'école fondamentale de Blocry entendent mener à bien, notamment grâce à l'organisation de conseils de classe réguliers et d'un conseil d'école mensuel.

"Le conseil d'école a été mis en place au cours de l'année scolaire 1996-97. A cette époque, quelques enseignants organisaient déjà des conseils de classe", se souvient Anne Bonnet, directrice de l'école de Blocry. "Il y a eu de nombreuses discussions, certains membres de l'équipe éducative craignant que pareille structure soit difficilement gérable. Ensuite, sept enseignants se sont réunis pour finaliser un document définissant le conseil d'école, les buts poursuivis..."

Enfin, un vote a montré la motivation de la majorité des membres de l'équipe... et le projet est né.

Un mardi par mois

Depuis lors, les élèves (douze enfants en 1^{ère}/2^e année et neuf délégués des classes supérieures, chaque fois différents), rencontrent la directrice de l'école un mardi par mois, pendant 50 minutes. Fabienne Colpaert - détachée auprès de la direction - assure la fonction de secrétaire du conseil. En suivant un ordre bien déterminé (d'abord les rappels, puis les demandes, ensuite les questions, les propositions et les informations), les participants communiquent leurs remarques et suggestions qui contribueront à améliorer la vie dans l'école.

"Il a longtemps été question de l'aménagement de la cour de récréation, de la gestion des terrains de football, du bruit dans le réfectoire... Aujourd'hui, on parle de l'installation d'une sono avec haut-parleur sous le préau, pour animer les temps de midi", explique Fabienne Colpaert.

Les petits problèmes sont aussi abordés: "les garçons regardent dans les toilettes des filles", "on ne comprend pas l'intitulé du menu"... mais jamais les tensions ou demandes qui ne concernent que deux enfants, lesquelles transitent par les casiers des instituteurs.

"Il arrive que certaines questions abordées au conseil d'école soient discutées à l'occasion des réunions plénières entre adultes."

Les P.V. des réunions du conseil d'école sont lus dans toutes les classes (l'école maternelle reçoit aussi les P.V.). C'est aussi dans les classes - pas au conseil - qu'on effectue les votes éventuels. Par ailleurs, une évaluation est programmée, à la fin de l'année.

Lieu de parole et d'écoute

"On peut parler d'une expérience enrichissante", se réjouit Fabienne Colpaert. "C'est un lieu de parole et d'écoute, où on évoque les droits, mais aussi les devoirs, de chacun. Où on développe le sens des responsabilités et l'esprit critique. Evidemment, on n'attend pas la réunion du conseil pour réagir face à un problème ou pour prendre une décision au sein de l'équipe éducative."

Anne Bonnet partage l'avis de sa collègue: "C'est vraiment vivre la démocratie. Les élèves apprennent à être patients (ce n'est pas parce qu'ils demandent quelque chose qu'ils l'obtiendront tout de suite), à respecter l'ordre d'une réunion... à être des citoyens responsables. Pour moi, c'est aussi l'occasion de rester en contact avec les jeunes, puisque je n'ai plus de classe."

AIDES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉCOLES COMMUNALES

Le 22 mars, le Conseil de zone chargé de l'attribution des aides complémentaires destinées aux écoles communales du Brabant wallon reconnues en "discriminations positives" s'est

réuni à Ottignies.



Le Conseil de zone réuni à Ottignies.

"Quelque 6 millions seront attribués, pour l'année scolaire 1999-2000. Plus de 2000 élèves bénéficieront de ces dispositions", explique Marcel Buelens, responsable du service Enseignement de la Ville.

A Ottignies-Louvain-la-Neuve, les écoles de Blocry et de Limauges se verront attribuer respectivement un enseignant temps plein et un mi-temps supplémentaires pour développer des actions de soutien auprès des élèves en difficulté. L'école maternelle du Centre, elle, se verra adjoindre une puéricultrice à mi-temps.

"Et toutes les sections maternelles des écoles précitées, ainsi que l'implantation de Cérourx, bénéficieront d'une subvention pour le développement d'un programme de psychomotricité."

DÉCLOISONNEMENT RÉUSSI

A l'école des Coquerées, les élèves de 3^e et 4^e primaire sont régulièrement "mêlés".

Il y a plus d'idées dans quatre têtes que dans une. Les enseignants du 2^e degré de l'école fondamentale des Coquerées - Isabelle Vandeviken, Karin Pirson, Bernard Jaumain et Véronique Lagneau - en ont toujours été persuadés. Cela fait maintenant deux ans qu'ils travaillent "en équipe", pour permettre à leurs élèves d'acquérir, en deux ans, les compétences de 3^e et 4^e primaire.

"Nous préparons les leçons ensemble, pendant que les enfants suivent les cours philosophiques et de gymnastique", explique Véronique Lagneau. "Ces heures de concertation - 4 périodes par semaine - ne sont généralement pas suffisantes. Nous nous retrouvons alors en soirée, pour peaufiner nos différents projets."

Plusieurs groupes

Si l'expérience est enrichissante pour les enseignants (ils sont catégoriques, sur ce point), elle l'est aussi pour les 85 élèves du 2^e degré, qui ont appris à travailler en différents groupes: le groupe classe, des groupes respectant les affinités (les enfants choisissent eux-mêmes les membres de leur équipe, quel que soit leur niveau), des groupes de niveaux (les élèves sont regroupés par niveau de maîtrise des compétences, ce qui donne l'occasion à chacun d'avancer à son rythme), des groupes hétérogènes dans lesquels des enfants aux différents niveaux de maîtrise sont mêlés (les plus avancés aident alors les autres).

"Il arrive que les 85 élèves travaillent ensemble. Cette année par exemple, nous avons participé à l'animation Théâtre proposée par le Centre culturel du Brabant wallon. Tous les enfants se sont retrouvés sur la scène du CCAO, les 1^{er} et 3 juin, pour présenter le

résultat de cette aventure aux parents."

Véronique Lagneau rappelle aussi la semaine de classes vertes passée à Ovirat au mois de mars, les projets de mare et de poulailler...

Trois classes, l'an prochain

Les enseignants ont constaté que travailler de la sorte leur permettait d'entreprendre de plus grands projets (pour les activités d'éveil, notamment) et, souvent, d'obtenir de meilleurs résultats, les élèves étant très motivés. L'année prochaine, le quatuor deviendra trio, Isabelle Vandeviken devenant titulaire d'une 6^e primaire. En effet, le nombre d'élèves du 2^e degré sera moins important.

"Il n'y aura plus que 3 classes dans le 2^e degré. Ces trois classes compteront chacune des élèves de 3^e et des élèves de 4^e primaire. Le "mélange" sera encore plus évident", annonce Bernard Jaumain.

UN PROF DE GYM HEUREUX

Blocry a conservé son titre lors de la finale francophone communautaire de crosse canadienne, en avril.

"Un esprit sain dans un corps sain", la maxime est bien connue. Pourtant, les professeurs de gymnastique ont souvent à devoir la rappeler à leurs élèves, aujourd'hui plus enclins à se détendre devant l'ordinateur ou la télévision qu'à entreprendre une activité physique et sportive régulière. Dans ce domaine, Marc Lecler, professeur de gymnastique à l'école fondamentale de Blocry, fait figure de privilégié. Une fois de plus, ses élèves se sont distingués à la finale francophone de crosse canadienne disputée à Eghezée le 2 avril dernier.

"Près de 200 écoles, dont une cinquantaine de notre Province, participent à cette



Ils se sont distingués à la finale francophone de crosse canadienne.

compétition organisée par l'ADEPS depuis 1988", explique l'enseignant. "Cette année encore, nous avons remporté tous les matchs jusqu'à la dernière étape."

Un beau résultat, qui récompense de longs efforts. En effet, seuls les élèves de 5^e et 6^e primaire pratiquent cette discipline. Les autres y sont préparés dès la 1^{ère} primaire,

par des cours consacrés au saut, au lancer, à la course...

"Je le reconnais: j'ai de la chance. Beaucoup d'élèves viennent de la cité du Bauloy et de Louvain-la-Neuve. Ces jeunes, habitués à jouer dans la rue, savent ce que c'est qu'un ballon", constate Marc Lecler, qui précise aussi que les 50 élèves concernés (20 en 6^e année; 30 en 5^e) se voient offrir deux heures d'activités sportives supplémentaires chaque semaine. Du bénévolat, pour

l'enseignant... mais quelle satisfaction de voir que cela paie.

"Il n'y a pas de recette miracle. Pour arriver à un bon niveau, il faut de l'entraînement... et une grande motivation. Christine Curely, que je remplace à Blocry, l'avait déjà compris. C'est elle qui est à l'initiative du projet et qui a vécu les premiers succès de nos élèves."

DES ÉCRANS DANS LES CLASSES

L'informatique n'a plus de secrets pour les élèves de l'école de Lauzelle, qui surfent sur Internet comme on comptait les réglettes autrefois.

"<http://users.skynet.be/lauzelle>". Bienvenue sur le site Internet de l'école fondamentale de Lauzelle. Créé par la génération "12 ans en l'an 2000", il est un aperçu des activités développées au sein de l'établissement, en quelques écrans. Les totems du potier Xavier Dumont, les animaux observés dans la mare éducative de l'école, la recherche sur la trisomie 21... tout s'y trouve, expliqué et illustré par les élèves.

"Le projet date de l'an dernier", se souvient Stéphane Lambert, enseignant de 5e et 6e primaire. "Nous allons bientôt réaliser une nouvelle page, sur les livres de littérature enfantine qui nous ont particulièrement séduits."

L'usage de l'outil informatique est entré dans les habitudes, à Lauzelle. Toutes les classes ont leur ordinateur (un ordinateur pour deux classes, en maternelles), que les enseignants utilisent notamment pour des travaux d'entraînement et de création.

"Plusieurs logiciels proposent des jeux-exercices en conjugaison, en calcul... avec évaluation individuelle des élèves", explique Stéphane Lambert. "D'autres programmes stimulent davantage la créativité des utilisateurs. L'un d'eux permet de réaliser des B.D. en se concentrant principalement sur le scénario, les personnages et décors pouvant être importés d'une banque d'images."



L'usage de l'outil informatique est entré dans les habitudes, à Lauzelle.

Les élèves usent aussi du courrier électronique, pour entretenir des relations avec des écoles à l'étranger (même avec leur voisine, l'école des Bruyères).

"Nous pouvons également nous envoyer des messages de classe à classe, via notre réseau interne."

En résumé, et vu de l'extérieur: le gai savoir! Mais l'outil a ses limites...

Ne pas se laisser envahir

Les traitements de textes permettent d'effectuer des miracles en matière de présentation/mise en page. Une aubaine pour les potaches à l'écriture illisible? Eh bien non! Car si on a développé l'art de manier la souris à Lauzelle, c'est avec la ferme intention de ne pas se laisser envahir par la machine.

"Des enfants qui écrivent mal, il y en a toujours eu. Il ne faut pas voir là une conséquence de l'utilisation de l'ordinateur à l'école. Par contre, il arrive que des jeunes estiment ne plus avoir à fournir d'efforts d'écriture puisque, de toute façon, ils pourront taper et imprimer leur travail. Nous sommes conscients du danger, et d'autant plus vigilants. Tous, nous sommes persuadés qu'il est important

de continuer à travailler le maintien du stylo, l'usage de la latte, le graphisme..."

Autre risque: les abus. Quelques "clics", et Internet vous mène au pays de l'interdit. Sites violents, sites pornographiques... il ne faut parfois guère plus qu'un peu de curiosité (quel enfant n'en a pas?) pour avoir accès aux images tabou. C'est une des raisons pour laquelle les instituteurs ont préféré un parc informatique disséminé (les ordinateurs dispersés dans les classes) au concept de "salle informatique", moins facile à surveiller.

Passionnés et disponibles

L'informatique à l'école, on l'aura compris, exige beaucoup de disponibilité de la part des enseignants. Disposer d'un seul ordinateur par classe demande toute une organisation: veiller à ce qu'il y ait une tournante parmi les utilisateurs, faire en sorte que les élèves ne passent pas - sauf exception - leurs récréations devant les machines... Les enseignants doivent aussi posséder un minimum de connaissances techniques et s'informer sans cesse. Pour ne pas être dépassés, ils suivent régulièrement des formations. Enfin, il ne faudrait pas s'imaginer que la génération Internet sera forcément plus brillante que les générations précédentes.

"Nous essayons d'utiliser les nouveaux outils au maximum de leurs possibilités. Mais en fin de compte, que les exercices soient réalisés sur support papier ou sur support informatique, c'est pareil. L'essentiel, c'est qu'ils soient réalisés", déclare Stéphane Lambert.

UN LAPIN, UN COCHON D'INDE... ET DES BÉBÉS MOUSTIQUES

A l'école du Buston, on n'en finit plus d'observer la vie secrète des animaux. Les bambins se sont découvert une véritable passion pour la recherche scientifique.

Tout a commencé le jour où un élève a exhibé un "Qui, Pourquoi" sur les grenouilles", se souvient Bertrand Vanseveren, enseignant au Buston. "A la fin de l'ouvrage, l'auteur s'étendait sur la façon de réaliser une mare pour les batraciens."

Le sujet en a étonné plus d'un. Curieux, les petits ont voulu voir "pour de vrai". Et c'est ainsi que le projet s'est

marquées à l'aide de bâtons pour brochettes et de fils de laine."

Le travail qui a suivi, beaucoup ne l'oublieront pas. Pendant un mois, les équipes de quatre se sont succédé, comportant chacune un responsable et trois ouvriers pelleteurs en bottes. C'est qu'il a fallu en retirer, de la terre! Une bâche en plastique, quelques grosses averses... et le projet a réellement pris forme: sous leurs yeux, les petits admiraient enfin la mare de leurs rêves.

Observations et relevés

Pour apprécier la suite de l'histoire, une visite à l'école du Buston s'impose. Sur les fenêtres de la classe, les relevés d'observation ont de quoi faire pâler même les plus éminents scientifiques.

Tous les mois, les élèves prélèvent un échantillon d'eau, qu'ils examinent à travers les vitres d'un aquarium. Et ils en voient des choses: des b é b é s moustiques, des caracoles... cha-

que espèce a sa carte d'identité (voir illustration), qui détaille le type de nage, le look...

Les parents ont accepté de jouer le jeu. Certains ont été jusqu'à offrir des plantes issues de leur propre étang. Une aubaine pour les gosses, qui se sont mis - tant qu'à faire - à étudier les végétaux.

carte d'identité	
son dessin: voir la fenêtre	son surnom: fleur rose
	son nom officiel:
	couleurs utilisées: <input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	milieu de vie: <input checked="" type="checkbox"/> aquatique <input checked="" type="checkbox"/> surface <input type="checkbox"/> bord de la mare
	période de floraison: <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
description de la plante: la plante est verte - ligne et feuilles verticilles sont blanches avec des points les liges tiennent toutes ensemble	autres observations:

"Le 26 novembre, nous avons découvert notre mare complètement gelée", se souvient Bertrand Vanseveren. "Les plantes étaient fanées, il n'y avait plus de bébés moustiques."

L'événement ne pouvait pas laisser nos apprentis chercheurs indifférents. Ils ont profité de l'occasion pour étudier les propriétés physiques de l'eau. Mais le sommet de l'investigation a été le jour où l'enseignant a proposé d'observer une peau de bébé moustique à l'aide d'une loupe. L'après-midi n'a jamais passé aussi vite...

Les bambins n'ont pas encore de grenouilles, mais qu'importe. Ils ont appris tant de choses que leurs grands frères ignorent peut-être. "C'est très riche, c'est du vécu. Et c'est gai." Bertrand Vanseveren n'entend pas entrer dans trop de considérations techniques (d'ailleurs, ses élèves ne le comprendraient pas), "mais si déjà nous pouvons éveiller leur curiosité, les inviter à ne pas écraser l'araignée, leur apprendre à admirer le monde qui les entoure... c'est beaucoup."



Les bambins admirent leur mare.

retrouvé sur l'Affiche des Idées: créer une mare à l'école, cela ne devait pas être trop difficile. Bertrand Vanseveren a réuni de la documentation. Il s'est renseigné sur les pentes, la profondeur... Il a aussi demandé les autorisations au pouvoir organisateur.

"Nous étions fin prêts. Les enfants ont commencé par déterminer la taille du plan d'eau en nombre de pas (ndlr: 3m sur 2m50). Les limites ont été

DES MAMMYS SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

C'est devenu une habitude à Limoges: les aînés animent des ateliers et apportent leur contribution à la réussite des projets imaginés par les élèves.



Une leçon pas comme les autres.

Initiative du service Enseignement et du CPAS de la Ville, les activités "intergénération" datent de 1996, résultat de plusieurs réunions organisées avec les amicales de pensionnés d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et, plus tard, les habitants de la Résidence du Moulin. La

volonté, dès le départ, était de créer le dialogue entre des personnes d'âge différent et totalement étrangères les unes aux autres. Des contacts ont alors été noués avec l'école fondamentale de

Limoges. Des papys et mammys ont rapidement trouvé beaucoup de plaisir à aller enseigner la couture, le tricot, la cuisine... aux enfants, ravis, eux, de recevoir la visite de gentils grands-

parents.

Cette année, les classes de 3e et 4e primaire de Laurent Steenis et Nathalie Hock ont pu compter sur l'aide de 6-7 aînés (âgés de 60 à 90 ans, quelques-uns de la Résidence du Moulin), deux fois par

mois environ, pour monter un projet "L'école d'autrefois". Les élèves ont préparé un questionnaire sur l'enseignement dans le passé - *Pouvait-on choisir sa place dans la classe? Les filles et les garçons étaient-ils mélangés?* - et l'ont soumis aux pensionnés. Les réponses ont servi de base à la réalisation de panneaux didactiques. Pour en savoir un peu plus, les enfants et les grands-parents ont visité le musée Armand Pellegrin d'Opheylissem. Ensuite, ils ont recherché des objets et autres documents d'époque: photos, anciens cahiers, bancs, encriers, jeux... Les élèves vous invitent à venir découvrir le résultat de tous ces travaux le samedi 26 juin, à l'occasion de la fancy-fair de leur établissement.

"Nous essayerons de faire circuler cette exposition", annonce Marie-Josée Perot, du service Animation du CPAS. "Je rêve aussi de voir se donner une leçon à l'ancienne à la Résidence du Moulin. Ce serait une réussite, j'en suis certaine."

OPTION THÉÂTRE ET ARTS DE LA PAROLE

L'académie augmente son implication dans les humanités artistiques.

Les élèves des humanités artistiques à orientation Théâtre et Arts de la parole (académie intercommunale / lycée Martin V de Louvain-la-Neuve) ont présenté leur spectacle de fin d'année le 28 avril, au Théâtre de Blocry.

Une soirée un peu particulière, puisque le public comptait, outre les admirateurs de toujours, les membres du Conseil d'Administration et le directeur de l'académie, l'inspecteur des académies, le directeur du lycée Martin V, la directrice de l'institut provincial de Court-Saint-Etienne et la préfète de l'athénée royal de Rixensart.

"A la rentrée, ces établissements, de trois réseaux différents, seront concernés par un projet d'humanités artistiques à orientation Théâtre et Arts de la parole.



Quelques échauffements, juste avant le spectacle...

Cette option existe déjà au lycée, mais pas encore à l'athénée - qui propose cependant une option Arts plastiques - ni à l'institut provincial, où l'académie soutient un projet pilote qui s'inscrit dans l'optique "Son-Corps-Voix" qu'elle

développe depuis quelques années au sein de son institution", explique le Premier échevin, Jacques Benthuyts.

Dès l'an prochain, les professeurs engagés par l'académie donneront environ 8 heures de cours au lycée, à l'athénée et à l'institut provincial.

"La plupart des jeunes qui suivront ces leçons le feront sans doute plus par passion que par véritable ambition de travailler un jour dans le monde du théâtre. Ils ont une option à choisir, et celle-là promet d'être très enrichissante", déclare

Jacques Benthuyts.

L'académie sera amenée à engager de nouveaux professeurs, ou à compléter l'horaire de ceux qu'elle emploie déjà.



Halleux
STEPHANE

Courtier en assurances
toutes compagnies

Prêts hypothécaires

Avenue Provinciale, 63
1341 Ottignies
Tél. Bur.: 010 / 61 91 91
Priv.: 010 / 41 72 19
(apr. 18h00)



Centre d'épanouissement

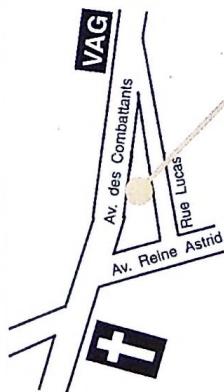
personnel et relationnel

Psychothérapie - formation - supervision A.T.
Gestalt - systémique.

Massage sensitif - réflexologie plantaire -
relaxation coréenne - gestion du stress ...

Dominique Chauvaux Léon Servais
18, rue de Mont-St-Guibert ♦ 1340 Ottignies L-LN
010 / 48 35 40 02 / 732 59 60

Le choix, mais aussi le conseil en ...



dpm

peintures
papiers-peints
revêtements de sol
tentures et rideaux



av. des combattants, 56 - 1340 Ottignies-LLN

à votre service

de 7h30 à 18h00 - le samedi de 7h30 à 12h00

tél/fax : 010 / 41 49 66



Le
Jardin
De
Cresprières

Place du Centre, 2
1340 Ottignies
Tél. & fax: 010 / 41 19 77



Sa nouvelle
équipe vous
accueille avec une
petite surprise



AUTRES RÉSEAUX

ENSEIGNEMENT
FONDAMENTAL**Athénée royal Paul Delvaux**

Av. Bontemps, 2 - 1340 Ottignies
Section primaire du Centre: av. des
Combattants, 35
Section primaire de La Croix:
chaussée de La Croix, 80b
Tél.: 010/42 04 30
Fax: 010/42 04 31
Directeur: Michel Van Dijk

Collège du Biéreau

Rue du Collège, 2 - 1348 Louvain-la-
Neuve
Tél.: 010/45 03 06
Fax: 010/45 73 03
Directeur: Stéphane Vreux

Ecole Martin V

Allée du Recteur, 1 - 1348 Louvain-la-
Neuve
Tél.: 010/45 01 02
Fax: 010/45 01 65
Directeur: Roland Falin

Ecole Notre-Dame

Av. des Iris, 14 - 1341 Cérroux-Mousty
Tél.: 010/61 41 18
Fax: 010/61 39 91
Directeur: Jean-Paul Van Peel

Ecole Saint-Pie X

Av. Saint-Pie X, 5 - 1340 Ottignies
Tél.: 010/41 45 98
Fax: 010/41 40 72
Directeur: Daniel Lefevre

Ecole des Bruyères

Av. des Arts, 1 - 1348 Louvain-la-
Neuve
Tél.: 010/45 16 66
Fax: 010/45 67 14
Directrice temporaire: Micheline
Possoz

ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE**Athénée royal Paul Delvaux**

Av. des Villas, 15 - 1340 Ottignies
Implantation à Lauzelle: rue de
Clairvaux - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010/42 04 20
Fax: 010/42 04 10
Préfète des études: Nicole Antoine

Collège du Christ-Roi

Rue de Renivaux, 25 - 1340 Ottignies
Tél.: 010/42 04 70
Fax: 010/41 44 98
Directeur: Pierre Guerriat

Lycée Martin V

Rue du Collège, 3 - 1348 Louvain-la-
Neuve
Tél.: 010/45 03 07
Fax: 010/47 20 78
Directeur: Thierry Antoine

CARNET FAMILIAL

LISTE DES
DÉCÈS

Arnould, Irène	03-02
Falque, Julma	06-02
Libert, Alice	09-02
Harris, Jennifer	10-02
Cartuyvels, Marie	11-02
Pirsoul, Edgard	14-02
Gardette, Jean	14-02
Dabrowiecki, Stéphane	15-02
Ladrière, Jean	16-02
Dausort, Maria	20-02
Dagneaux, Paula	21-02
Lemaire, Maurice	23-02
Van Driessche, René	23-02
Sablon, Joséphine	25-02
Charlot, Marc	25-02
Bols, Denise	27-02
Evrard, Pierre	27-02
Debongnie, Renaud	28-02
Christophe, Lucienne	03-03
Diaz-Castro, Gonzolo	04-03
Delain, Albert	09-03
Van der Linden, Alfred	12-03
Dumortier, Raymonde	19-03
Hougardy, Gislaïne	20-03
Dubois, Roger	22-03
Andrieux, Jeanne	26-03
Lousberg, Emmanuel	28-03
Baens, Jeanne	28-03
de Bra, Rachel	28-03
Libouton, Roger	30-03
De Bruyn, Jozef	31-03
Marchal, Régis	
Florent, Nathalie	06-02
Delain, Edouard	
Lorent, Andrée	12-02
Grenier, Jean-Christophe	
Druart, Christine	18-02
Denys, Daniel	
Laurent, Maryline	06-03
Piron, Damien Millet, Anne-Catherine	06-03
de Frutos, François	
Paul, Isabelle	13-03
Chafai, Mustapha	
Buysse, Julie	13-03
Fievez, Laurent	
Renoir, Patricia	13-03
Kerres, Serge	
Martin, Fabienne	13-03
Brassart, Pascal	
Leclercq, Véronique	20-03
Vassaux, Jean-Marc	
Nowicki, Véronique	20-03
Fraipont, Laurent	
Gobert, Hélène	20-03
Vanden Eynde, Xavier	
Marotte, Isabelle	29-03

LISTE DES
NAISSANCES

Abidi, Laura	13-10
Vanbinst, Laurence	01-02
Thiery, Marjelaïne	01-02
Denis, Corentin	02-02
Bontemps, Pauline	03-02
Legru, Anne	04-02
Gharib, Sarah	04-02
Scalliet, Clémence	05-02
Setti, Julien	08-02
Pirard, Romain	09-02
Ledecq, Nicolas	11-02
Ortiz, Arteaga	13-02
Nebdi, Aymane	17-02
Dubois, Arthur	19-02
Zhang, Xin	20-02
Barbieux, Emma	22-02
Mbeutcha	
Mbumbia, Carole	23-02
Dutrieux, Ludovic	23-02
Willaert, Nicolas	24-02
Decant, Nathan	25-02
Vanhoolant, Thibaud	25-02
Irakoze, Fred-Fidèle	26-02
Abdallah, Söraya	26-02
Moinil, Florent	01-03
Page, Marine	02-03
Collart, Arnaud	02-03
Roze, Dylan	03-03
Vallée, Romane	03-03
Peeters, Marie-Claire	04-03
Lhost, Simon	05-03
Davister, Julia	10-03
Mentens, Audrey	11-03
Dedave, Corentin	11-03
El Matemri, Marie	12-03
Aslan, Georgio	12-03
Callewaert, Valentin	17-03
Azriouil, Adil	19-03
Kolai, Razine	19-03
Soulam, Levy	19-03
Cuvelier, Elodie	19-03
Dani, Adrian	21-03
Ponthière, Pierre-Louis	24-03
de Frutos, Arnaud	24-03
Sponar, Claire	25-03
Delcourt, Marine	25-03
Pringels, Natacha	26-03
Chauvaux, Chloé	27-03
Fraipont, Alexis	29-03
Lépine, Firmin	30-03
Benouda, Nawfel	30-03
Amigo Bravo, Consuelo	30-03
Dos Santos Lucas, Camila	30-03
Peters, Alison	31-03
Burton, Alexandre	31-03
Abachra, Jabrane	31-03

LISTE DES
MARIAGES

Pouilliart, Patrick	
Berlemont, Nathalie	05-02

ECHOS DES CONSEILS COMMUNAUX

MARS

Réunis le 29 mars, les conseillers communaux ont d'abord fait la connaissance de trois nouveaux membres du corps de Police. Il s'agit de deux Bruxellois nés en 1967 : Raphaëlle Fussen et Eric Arpigny; et d'un habitant de Lasne : Anthony Ceuterick, né en 1977. Tous trois ont fait leur écolage en région bruxelloise.

Les conseillers ont approuvé la convention de travaux pour l'aménagement de la zone située devant la nouvelle gare SNCB. Cette convention, rédigée par les experts de la Société régionale wallonne des transports en accord avec les services

de la Ville concernés, distribue les charges de chaque partie (la SNCB, le TEC, la SRWT et la Ville)... la SRWT étant le maître d'ouvrage. Les conseillers ont entériné la quote-part communale (soit 1.600.000 F pour la démolition de la gare provisoire, le système d'arrosage automatique des suspensions florales...).

Ils ont aussi approuvé le tracé de la pénétrante SUD, cette nouvelle voirie importante projetée par l'UCL à Louvain-la-Neuve, en exigeant que l'avenue des Coteaux ne soit pas reprise comme voirie de liaison entre le quartier du Biéreau et le quartier des Bruyères. Par ailleurs, ils ont accepté le nouveau tracé de voiries pour l'anneau central, toujours à Louvain-la-Neuve.

L'échevine des Sports a présenté le compte 1998 et le budget 1999 de l'ASBL Plaine des Coquerées. Le président faisant fonction, conseiller de l'opposition, a précisé que le budget 1999 comportait deux points importants : l'embellissement des lieux et la sécurité (le renforcement de l'éclairage du parking et l'installation de caméras vidéo dans le hall des vestiaires). Le bourgmestre s'est réjoui de la très bonne gestion de l'ASBL.

En fin de séance, l'échevin des Travaux a notamment présenté les cahiers des charges relatifs aux projets de renouvellement de l'étanchéité des toitures des salles Cérousiana et CCAO.

AVRIL

Réunis le 26 avril, les conseillers communaux ont approuvé la répartition de la subvention communale destinée aux associations culturelles pour l'année 1999. Cette subvention est passée de 350 000 à 400 000 F, qui seront partagés entre une trentaine d'associations en fonction du programme et du retentissement de celles-ci. Les 50 000 F supplémentaires permettront de donner un petit supplément aux groupes qui comptent le plus de membres originaires d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Les conseillers ont aussi approuvé la première modification budgétaire ordinaire et extraordinaire 1999, le mode de passation du marché relatif au plan communal d'aménagement à Blocry (qui permettra de faire avancer le dossier "lotissement" prévu entre l'école de Blocry et le centre

sportif par la société Terrienne), ainsi que les "projets d'établissements" des écoles communales.

Dans la rubrique Travaux, les conseillers ont voté en faveur du projet d'aménagement de la voirie et du trottoir rue de Renivaux, entre la rue de Franquénies et le passage à niveau, dans le but d'améliorer la sécurité des piétons (et particulièrement celle des élèves du Collège du Christ-Roi). Ils ont marqué leur accord pour le renouvellement des châssis et de la couverture de la toiture de l'ancienne maison communale de Limelette, ainsi que pour le délai supplémentaire demandé pour l'aménagement de l'ancienne maison communale de Céroux.

Résidence Malvina

En fin de séance, les membres de l'opposition ont souhaité être informés de l'évolution du dossier "Malvina", le home pour personnes

âgées alors inaccessible au Petit-Ry. Le bourgmestre a rappelé que la Ville s'était toujours opposée - comme promis aux riverains de l'avenue Abbé Huyberechts - à ce que les voitures empruntent le piétonnier pour accéder à la résidence (puisque les voiries du futur lotissement voisin Aximmo ne sont toujours pas réalisées). Cependant, un accord est intervenu entre la société Barèse, qui a construit le home, et le propriétaire d'un terrain de l'avenue Huyberechts. Ce dernier a autorisé, moyennant compensation financière, le passage par sa prairie. Le juge de paix a entériné cet accord le 8 avril. Jacques Otlet a ajouté que la Ville continuait à faire pression sur la société Aximmo pour qu'elle commence son chantier le plus rapidement possible (il est prévu que celui-ci dure 12 semaines), et qu'elle prendrait les mesures de police nécessaires pour que la circulation s'effectue le mieux possible dans l'avenue Huyberechts.

LUMINEUSE ET CONFORTABLE

La nouvelle gare a été inaugurée le 30 mars. L'édifice se veut à la fois esthétique et fonctionnel.

Ottignies a enfin une gare à la mesure de son statut: première gare du Brabant wallon et troisième gare wallonne. Les 16 000 voyageurs qui la traversent tous les jours ont été séduits par le nouveau bâtiment, qu'ils ont découvert au début du mois de mars: guichets accueillants équipés d'un système de paiement électronique, distributeurs automatiques de billets, salle d'attente conviviale, centre de voyages, commerces (cafétéria, confiserie et croissanterie), sonorisation moderne, installations sanitaires agréables avec une toilette aménagée pour les personnes handicapées...

L'effort d'investissement ne s'arrêtera pas avec les 125 millions consacrés à la gare. En effet, dans les prochains mois, la SNCB procédera à la rénovation de l'actuel couloir sous-voies, qui sera prolongé à ses deux extrémités pour relier directement la ville au parking de la rue des Villas... et un projet de second couloir sous-voies est à l'étude. Le quai desservant les voies 1 et 2 fera l'objet d'une rénovation complète (il sera élargi et les voyageurs pourront y accéder grâce à un escalier mécanique). Au début du siècle prochain,



La nouvelle gare, vingt-huit mois après le premier coup de pioche.

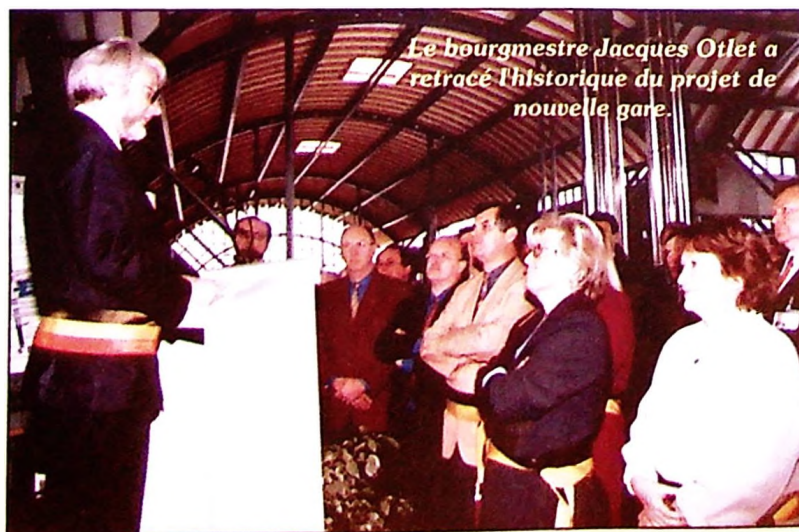
la gare accueillera un nouveau poste de signalisation informatisé qui commandera entre autres la ligne Bruxelles-Namur, depuis La Hulpe jusqu'à Gembloux. La SNCB souhaite aussi s'investir pour être l'acteur central dans la réalisation du projet de RER.

Par ailleurs, la SNCB, la Société régionale wallonne des transports (SRWT), le TEC et la Ville aménageront très bientôt une nouvelle place avec gare des bus devant la gare SNCB (lire Bulletin Communal n°96).

Une grande histoire de famille

Les nombreuses personnalités réunies pour l'inauguration de la nouvelle station ont apprécié la luminosité et le confort de la construction dessinée par l'architecte Christian Bourgeois. Le bourgmestre Jacques Otlet leur a rappelé qu'Ottignies avait vécu par et avec le chemin de fer depuis la fin du 19^e siècle jusqu'à l'aube des années 1970.

"C'est une grande histoire de famille que celle des relations entre les Ottintois et leur gare par laquelle tout était possible, du voyage vers la capitale, Namur ou Charleroi, aux échanges et transports de marchandises vers toutes les régions du pays. Toutes les grandes entreprises de la vallée de la Dyle se sont développées grâce à la gare d'Ottignies et à ses cheminots passionnés par leur métier."



Le bourgmestre Jacques Otlet a retracé l'histoire du projet de nouvelle gare.



Jacques Otlet a constaté que la gare avait bien relevé le défi des années difficiles de 60 à 80, où les fermetures d'usines conduisaient les plus pessimistes à se poser des questions sur l'avenir d'Ottignies et de Court-Saint-Etienne.

"C'est sans compter à l'époque sur le dynamisme de nos jeunes

entrepreneurs, ainsi que sur la perspicacité et la qualité de visionnaire des autorités communales d'Ottignies qui décidèrent d'accueillir sur leur territoire la plus grande université francophone chassée de Louvain. Notre commune, sa gare et toute la région ont bénéficié des retombées économiques et sociales de cette décision courageuse et difficile... Depuis, nous sommes devenus la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Nous accueillons 35 000 habitants, l'IBW gère un parc scientifique que d'aucuns nous envient... Nous avons obtenu une 2e gare sur le site de Louvain-la-Neuve, et il était impensable que notre gare-mère d'Ottignies ne suive pas la mutation de notre région."

Au début des années 90 déjà

Le bourgmestre a aussi retracé l'historique du projet de nouvelle gare: l'octroi d'un premier permis de bâtir un bâtiment tout en verre en juin 1992 (mais il coûtait trop cher: 250 millions, soit deux fois plus que le projet finalement retenu);

l'introduction d'une nouvelle demande en mars 1996... et la délivrance du second permis quatre mois plus tard.

"Deux ans et neuf mois pour monter tout le dossier administratif et technique et en assurer la réalisation, c'est un très beau résultat. Il faut souligner le sérieux et le professionnalisme des architectes et bureau d'étude de la SNCB", a insisté le mayor, qui s'est également souvenu du combat incessant de l'ancien bourgmestre Valmy Féaux pour doter la gare d'Ottignies d'infrastructures modernes.

Jacques Otlet a profité de l'occasion pour plaider pour un déblocage rapide du dossier de parking (260 places) que la Ville prévoit de réaliser en partenariat avec la SNCB, entre l'avenue des Droits de l'Homme et l'avenue Albert 1er.

L'ASSOCIATION DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES A DIX ANS

Les membres de l'Association des médecins généralistes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Etienne et Bousval (AGECOB) ont fêté les dix ans de leur groupe au mois de mars, en compagnie de leurs partenaires dans le domaine de la santé ainsi que des autorités communales et provinciales.

A cette occasion, le Dr Patrick Piret-Gérard, membre fondateur, a rappelé les diverses initiatives dans lesquelles l'association s'est

investie: la création d'un centre de soins coordonnés pluraliste (en collaboration avec le CPAS d'Ottignies), l'amélioration des

relations avec les médecins spécialistes de la Clinique Saint-Pierre, le jumelage médical avec les confrères de Veszprém en Hongrie,



la représentation au sein du Centre local pour la promotion de la santé, une contribution au travail de la Plateforme de concertation psychiatrique en Brabant wallon, la collaboration au projet de dépistage du cancer du sein mis sur pied par la Province, l'organisation de soirées à caractère scientifique et de rencontres avec les pharmaciens des environs...

CREDIT A L'INDUSTRIE

PIERSON 
c'est bon! S.A.

- Assurances toutes branches
- Prêts hypothécaires
- Prêts personnels
- Assurance vie
- Agence bancaire
- Immobilier

Consultez-nous !

Avenue de Jassans 58
1342 Ottignies - L.L.N.
Tél : 010 / 41.42.43 - Fax : 010 / 41.60.34
assurances / banque / immobilier
N°OCA : 12913

ETs. MASSART

Décoration, tentures,
voilages
Peintures
Droguerie



Pyjamas,
chemises de nuit,
peignoirs

Bd Martin n°3 Ottignies
010 / 41 51 38
Entreprise de peinture

Garage

Berthet SPRL

«La confiance»

Spécialiste

OPEL

indépendant

ENTRETIENS

REPARATIONS

Tél : 010 / 41.51.10
129, avenue Albert 1er
1342 Ottignies-L.L.N.
(à 100 m. de la gare)

Beauté Bien-être

Massages relaxants du corps et du dos
Gommage corps - Drainage du visage



Soins visage et corps à base d'argiles
de couleurs et huiles essentielles

Première épilation à -30%
Prix étudiants

Prise de Rendez-vous:
Nicole Czerwinski - LLN Quartier Centre Sportif
Tél.: 010/45 57 41
entre 8h00 et 10h00 le matin, du lundi au jeudi.

Renault Ottignies-L.L.N.

s.p.r.l. Renard et fils
Concessionnaire

Avenue Provinciale 51
1341 Ottignies-Louvain-La-Neuve
Tél. (010) 61 47 62
Fax (010) 61 65 60



RENAULT



RENCONTRE AU QUARTIER CHAPELLE AUX SABOTS

Le bourgmestre et l'échevin des Travaux étudient des solutions pour améliorer la vie dans le quartier Chapelle aux Sabots.

Le 29 avril, une cinquantaine d'habitants du quartier Chapelle aux Sabots ont rencontré le bourgmestre Jacques Otlet et l'échevin des Travaux Patrick Piret-Gérard, pour leur faire part de quelques problèmes à résoudre dans leur cité.

Les responsables du service Coordination Jeunes de la Ville assistaient à cette réunion, de même que des représentants de la maison de quartier, de la société L'Habitation Moderne...

Les riverains - parmi lesquels de nombreux jeunes - ont regretté le manque de propreté, l'insuffisance de poubelles, le manque de moyens de transports, la circulation trop rapide, le tapage nocturne causé par l'importante circulation de mobylettes, l'insuffisance d'éclairage, le trop peu de moyens donnés à la maison de quartier et le non-entretien du terrain de football.



L'échevin des Travaux écoute les habitants.

Le bourgmestre et l'échevin ont fait plusieurs propositions, qu'ils ont promis d'étudier rapidement. Parmi celles-ci:

- effectuer un (deux ou trois, si cela s'avère nécessaire) grand nettoyage, pour "marquer le coup" et ainsi essayer de convaincre tous les habitants de leur nécessaire collaboration;
- engager, dans le cadre d'un circuit parallèle de travail, un "concierge de quartier" responsable notamment du maintien de la propreté sur le site, qui serait un habitant de la cité et à qui les habitants n'auraient donc pas envie de mener la vie dure;
- placer des poubelles en suffisance;
- analyser d'éventuels aménagements

de sécurité;

- veiller à ce que la pelouse du terrain de football soit tondue régulièrement;
- ...

Le bourgmestre a également annoncé qu'un agent serait affecté au quartier Chapelle aux Sabots dès le mois de mars 2000. Ceci suite à l'extension du cadre de police. Les riverains ont applaudi la nouvelle.

Jacques Otlet et Patrick Piret-Gérard présenteront le résultat de leurs études - et des solutions concrètes - le lundi 21 juin, en soirée, dans les locaux de l'école Notre-Dame de Mousty.

NETTOYAGE DE PROXIMITÉ

L'échevin des Travaux et son service ont obtenu, de la part du Collège, un accord pour l'engagement de deux ouvriers chargés du "nettoyage de proximité" dans les quartiers Tiernat/Paix, Buston, Bauloy, Chapelle-aux-

Sabots... Cette mesure permettra non seulement d'améliorer l'entretien déjà pris en charge par les ouvriers du service Travaux, mais aussi, de réinsérer deux jeunes dans le circuit du travail.

TOUT EST POLITIQUE!/.999CONNEXIONS

Près de 1.000 personnes ont suivi les débats politiques et programmations culturelles, au Centre Nerveux.

Soutenus par le service de coordination-jeunes de la Ville et les animateurs du centre de rencontres interculturelles Centre Nerveux, une cinquantaine d'Ottintois et Néolouvanistes de 15 à 25 ans ont organisé une semaine internationale de conférences-débats politiques et de programmations culturelles, du 3 au 7 avril.

"Les objectifs du projet étaient multiples: démontrer que la politique est aussi l'affaire des jeunes, interpeller les détenteurs de pouvoir", expliquent les organisateurs. "Susciter des initiatives alternatives, constituer un espace de réflexion entre les jeunes de la ville et proposer d'autres arguments, d'autres thèses pour échapper au fatalisme et à la résignation."

Les journées étaient consacrées aux débats, avec les interventions de spécialistes (le Dr en sciences politiques et sociales Ricardo Petrella, le philosophe et psychanaliste Miguel Benasayag...) sur des thèmes qui ont intéressé même le grand public: L'art comme moyen d'action et de revendication politiques, Quels transports en commun accessibles à tous dans la ville? Comment favoriser l'accès des jeunes aux espaces culturels, sportifs...? Les pratiques de résistance aux médias...



Le soir, plusieurs activités (défilé de mode, concerts rock, break et rap...) ont permis à chacun de se détendre et de découvrir de nouveaux modes d'expression.

"La programmation culturelle était particulièrement riche: trois soirées et deux après-midi de représentations préparées par cinq groupes de jeunes issus des différents quartiers de la commune", précisent les organisateurs. "Le résultat de rencontres organisées depuis le mois d'octobre, dans toute la Belgique. Les jeunes de l'entité ont appris à découvrir d'autres jeunes... qu'ils ont invité à l'occasion de cette semaine."

A la fin de la manifestation, les participants ont présenté leurs conclusions devant un auditoire particulièrement attentif. Composé, entre autres, du bourgmestre Jacques Otlet et de l'échevine de la Citoyenneté Claude-Marie Vandergucht.

"Avec près de 1000 participants et une moyenne de 30 personnes à chaque débat, on peut parler d'un succès", a constaté Etienne Scorer, animateur du service de

coordination-jeunes. "Beaucoup de jeunes qui disaient ne rien avoir à faire de la politique se sont mis à interpeller, à dire des choses... Il y a une évolution énorme dans ce sens-là."

Présent dans l'assemblée, Eugène Braet, inspecteur pour la culture de la Communauté française, a félicité les jeunes pour le riche travail accompli au cours de cette semaine: *"Ce compte rendu, ce n'est pas du bluff, C'est dense ! L'ampleur des thèmes abordés, le travail de fond... tout cela est très appréciable. La démarche colle tout à fait à ce qui est voulu par la législation, en matière de reconnaissance des centres de jeunes."*

Il est prévu que les participants assurent le suivi des revendications issues des débats auprès des instances de décisions politiques.

Les personnes intéressées par un résumé des discussions peuvent contacter le service de coordination-jeunes, au 010/42 05 81.

CONCOURS: "RACONTE-MOI LA CITOYENNETÉ"

La "Citoyenneté" est devenu un mot à la mode, mais que signifie-t-il exactement, pour vous?

La Ville organise un concours d'écriture et de dessin "Raconte-moi la Citoyenneté" destiné à tous les habitants, sans aucune restriction (âge, nationalité...). Les candidats sont invités:

- soit à donner leur définition de la Citoyenneté sur une page A4 maximum (texte manuscrit ou dactylographié, au choix), avec leurs mots, leur regard particulier;
- soit à faire un dessin (crayon, peinture, pastel, aquarelle...), sur une

page A4 également.

Les oeuvres doivent parvenir au plus tard le dimanche 27 juin, à minuit, au service Citoyenneté / Affaires Sociales, concours "Raconte-moi la Citoyenneté", 7, bd Martin, à 1340 Ottignies. Les candidats sont priés d'inscrire, sur une page de garde, leur nom, date de naissance, adresse et numéro de téléphone.

Les lauréats seront récompensés et verront leur texte/dessin publié dans le Bulletin Communal.

Renseignements: 010/42 05 80.

CÉLÉBRATION AU MÉMORIAL DE L'ARMÉE SECRÈTE

Le Comité exécutif de la Fraternelle de l'Escadron Neybergh-Brumagne annonce que les cérémonies du 54e anniversaire commémorant la fin des hostilités et le souvenir des camarades morts pour la patrie auront lieu le dimanche 6 juin. En voici le programme:

- 11 h: célébration à l'église de Limelette à la mémoire des

défunts, animée par la fanfare Saint-Jean-des-Bois.

- 12 h 10: dépôt de fleurs au monument aux morts de Limelette.
- 12 h 15: célébration au Mémorial de l'A.S.
- 12 h 55: vin d'honneur à La Palestre.

DES QUESTIONS SUR LES GRANDS CHANTIERS

Près de 150 personnes ont assisté, le 5 mai, à la conférence-débat sur "L'incidence des grands travaux sur la vie à Louvain-la-Neuve" organisée par le service Inforville. Après les exposés de l'administrateur général de l'UCL Anne-Marie Kumps, du bourgmestre Jacques Otlet et du promoteur Peter Wilhelm (société Wilhelm & Co), le public a été invité à poser des questions.

Les Néolouvanistes ont souhaité obtenir des détails sur les possibilités de parking pendant toute la durée des travaux, les interventions prévues par les services de Police pour éviter les voitures ventouses dans les quartiers, le bruit à l'extérieur des cinémas et de la Grande Aula. Egalement, sur la propreté à proximité des chantiers, la rénovation des ascenseurs dans les parkings... Les étudiants, inquiets quant à l'importance du bruit pendant les périodes d'examens, sont repartis rassurés: on tiendra compte de cet élément dans la programmation des travaux.

DES MILLIERS D'OEUFS, POUR LES GOURMANDS

La pluie n'a pas effrayé les amateurs de chasses aux oeufs! Ils sont plusieurs centaines à s'être déplacés, le 3 avril, pour tendre les bras à l'hélicoptère de Pâques invité par l'échevine du Commerce Elisabeth Ferrière et les commerçants du Douaire. Cette drôle de poule bruyante a largué quatre mille précieux trophées en frigolite... que les enfants ont pu échanger contre des oeufs en chocolat, dans le centre commercial.



Aude Jacques, de Louvain-la-Neuve, a ramassé trois gros oeufs. Mais ses frères, Antoine et Xavier, ont eu peur de l'hélicoptère!

**ESPACE
MODE**
La Boutique d'Oxygène
DOUAIRE
OTTIGNIES

Maroquinerie

NATHAN
NEUVILLE
SEQUOIA
BRICS
LE TANNEUR
LAURENT DAVID

PAQUETAGE
KIPLING DAME
ARTHUR & ASTON
EASTPAK
TINTIN

Douaire - Ottignies
tél : 010 / 41 29 94

 **OXYGENE DISC**



**Toujours toute la
musique,...**

et en plus grande gamme
de vidéos et jeux vidéo :
Playstation, Nintendo 64,
Game Boy,...

Douaire - Ottignies
Tél : 010 / 41 10 46
Wavre
Tél : 010 / 22 29 04



L'Autre Maison d'Oxygène
Douaire - Ottignies
Articles cadeaux et décoration

*
Listes de mariage

*
Douaire - Ottignies
Tél : 010 / 40 01 85

... Excel Spirit ou Atos Spirit à partir de **299.990 Bef**
TVA comprise



Ets HALLUENT
Route Nationale 4, n°112B
Louvain-La - Neuve
Tél. (010) 45 53 62 - Fax (010) 45 77 02



vous distributeur Hyundai !

Service : entretien - réparation voitures toutes marques -
pneus - antiviol - voitures d'occasion

- On saute sur des prix pareils -  **HYUNDAI**

ETS. BERGER-RUELLE

**Le professionnel
de la clôture**

- Accessoires, fils et treillis A.T.C.
- Echelles - Brouettes
- Remorques
- Outils Polet

Importateur exclusif des
clôtures électriques AKO

RUE AUX FLEURS, 9
1341 CÉROUX-MOUSTY
TÉL: 010 / 61 81 61
FAX: 010 / 61 10 33



Ets Deguelde
rue Alfred Haulotte 14A - 1342 Limelette
Tél. (010) 41 32 82



CITROËN XSARA **515.000 F***
à partir de

* il y a une Citroën Xsara Collection 1.6i Coupé à partir de 515.000 F TVAC, conditions distributeur et chèque cadeau compris.

ECHEVINAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Un bon enseignement fondamental, le gage d'un bon départ dans la vie !

- Assurer une formation solide, des savoirs rigoureux, un soutien permanent;
 - Préparer l'enfant à devenir un citoyen qui assume efficacement ses responsabilités professionnelles et sociales;
 - Permettre à chacun d'être et de devenir, de se réaliser par le développement maximum de ses potentialités;
- constituent autant de missions que doit accomplir cette école publique qu'est l'école communale.

Pour atteindre son objectif, l'école doit être démocratique dans sa conception et dans sa pratique, attentive aux droits et aux devoirs de chacun et conçue pour favoriser le libre développement dans un contexte de valorisation personnelle, de tolérance et de solidarité.

Pendant cette année scolaire et conformément aux derniers décrets de la Communauté française, le Conseil communal a adopté un projet éducatif et un projet pédagogique élaborés par le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces auquel nous participons activement. Avec l'appui du pouvoir organisateur, neuf "projets d'établissement" proposés par les équipes éducatives ont été approuvés par les Conseils de Participation de chaque école. Ces documents qui constituent en quelque sorte un "contrat" passé entre l'école et les parents seront remis en début d'année scolaire à chaque famille qui inscrira son enfant dans une de nos écoles.

Notre académie a également entamé depuis plusieurs années une réflexion qui a débouché sur une réorganisation des cours dont le souci est d'apporter un maximum de compétences et de satisfactions aux élèves qui la fréquentent.

L'administration communale met, bien sûr, les moyens matériels nécessaires pour que l'enseignement puisse se faire dans de bonnes conditions, mais la qualité de nos écoles est surtout due à la motivation et au dynamisme des équipes éducatives et à la bonne coordination qui existe entre les différents partenaires de l'école.

Dans les trois pages qui suivent, nos écoles et notre académie sont présentées de manière succincte. N'hésitez pas à contacter le chef d'établissement ou le service Enseignement de la Ville si vous désirez plus de renseignements.

Il me reste à souhaiter à toutes les mamans et à tous les papas, une excellente rentrée scolaire pour nos jeunes concitoyens.

Jacques Benthuis,
Premier Echevin et Président de l'Académie

Rentrée scolaire le mercredi 1^{er} septembre 1999

L'Administration communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a l'honneur de vous informer que la reprise des cours dans les écoles communales se fera le mercredi 1^{er} septembre 1999. Vous trouverez ci-après les indications propres à chaque groupe scolaire.

Service des bus scolaires

Transport des enfants par les bus scolaires du MET. Les prix des abonnements s'alignent sur ceux des Vicinaux suivant le nombre de kilomètres; les transports sont gratuits pour les enfants en-dessous de 6 ans. L'obtention des abonnements et des conditions particulières éventuelles se font auprès des directions d'école.

Dans notre enseignement communal :

- gratuité des fournitures scolaires;
- surveillance du repas de midi;
- assurance accidents;
- centre P.M.S./I.M.S. : projet pilote;
- activités culturelles diverses;
- cours de natation confiés à des maîtres de nage;
- cours d'éducation physique et de langues donnés par des maîtres spécialisés;
- cours de morale non confessionnelle, religion catholique, protestante, israélite, islamique, orthodoxe;
- initiation à l'informatique

Ecole maternelle du Centre - structure verticale

avenue des Combattants, 35

Directrice : Madame HAYEBIN

Tél. école : 41.05.63

Tél. privé : 40.24.70

Rentrée à 8h40



Cette école comprend trois classes maternelles dont une accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois. Une section primaire de l'Athénée y est attenante :

- pédagogie active préparant vos enfants à l'école primaire dans un climat épanouissant;
- chorale organisée en début d'année réunissant le cycle 3-8 ans;
- une villa aménagée en maison d'enfants pour vos petits qui entreront en 1^{ère} maternelle;
- distribution de lait le matin;
- repas chauds et distribution de potage à midi;
- garderie le matin à partir de 7h, le soir jusqu'à 18h, y compris le mercredi et jours de conférences pédagogiques;
- psychomotricité dans un local spécial;
- grand jardin arboré aménagé pour les enfants : 18 ares.

Renseignements et inscriptions à l'école ou par téléphone jusqu'au 30 juin, les lundi 30 et mardi 31 août de 9h30 à 12h30, et le jour de la rentrée.

Ecole maternelle de Céroux "Ma petite école"

place Communale, 3

Directrice : Madame JAMART

Tél. école : 61.22.78

Tél. privé : 61.58.00

Rentrée à 8h45



- école maternelle familiale dans un cadre campagnard (locaux spacieux, grand jardin, aires de jeux);
- enseignement vertical basé sur la pédagogie du projet: ses ateliers et ses contrats. Cet enseignement privilégie le développement et l'épanouissement individuel de l'enfant;
- relations 5-8 ans;
- séances de psychomotricité hebdomadaires;
- repas chauds et distribution de potage à midi;
- garderie le matin à partir de 7h45, le soir jusqu'à 18h;
- festivités annuelles particulières :
 - souper d'accueil afin d'intégrer les parents "Nouveaux-venus" à l'école
 - fête de Noël : mini-spectacle en chansons, en tête-à-tête avec Père-Noël
 - week-end de "fin de cycle" pour les 3^{èmes} maternelles.

Renseignements et inscriptions par téléphone jusqu'au 30 juin et le jour de la rentrée.

Ecole fondamentale de Limoges

rue des Ecoles, 1

Directrice : Madame JAMART

Tél. école : 61.22.76

Tél. privé : 61.58.00

Rentrée à 8h40



Ce groupe scolaire comprend :

- 1) Une section maternelle composée de trois classes accueillant les enfants des l'âge de 2 ans et 6 mois;
 - 2) Une section primaire composée de six classes conduisant à l'obtention du certificat d'études de base.
- "Nos méthodes d'enseignement sont axées sur la transmission d'un savoir solide, du goût à l'effort et au travail". L'école s'est engagée dans le projet "Ecole de la Réussite" et notre projet d'établissement peut être consulté à l'école

Les enfants évoluent à leur rythme sur un cycle de deux ans avec leur enseignant.

Les enfants vivent dans un environnement sécurisant et verdoyant où l'opinion et la philosophie de chacun sont respectées. Base solide = Bon départ

Notre publicité : les anciens élèves, les parents.

- repas chauds et distribution de potage à midi;
- cours d'éducation physique donné par un maître spécialisé au Centre des Coquerées;
- cours de néerlandais à partir de la 3^{ème} année;
- classe de forêt au degré supérieur;
- classe de dépassement au degré moyen;
- relations 5-8 ans;
- garderie et étude surveillée, le matin à partir de 7h10, le soir jusqu'à 18h;
- psychomotricité en salle pour les enfants de la section maternelle;
- locaux supplémentaires en voie de réalisation.

Renseignements et inscriptions par téléphone jusqu'au 30 juin, les 26, 27 et 30 août inclus, de 10 à 12 h et de 16 à 18 h, et le jour de la rentrée

Ecole maternelle de La Croix

chaussée de La Croix, 80 A

Directrice : Madame FLAMANT

Tél. école : 41.35.85

Tél. privé : 41.79.69

Rentrée à 8h40



Cette école comprend quatre classes maternelles dont trois organisées en structure verticale (âges différents favorisant l'entraide, le tutorat et la responsabilité) et une classe d'accueil pour les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois. Une section primaire de l'athénée y est attenante.

L'école développe une pédagogie fonctionnelle, participative et différenciée donnant du sens aux apprentissages en partant du vécu de l'enfant, dans le respect de ses rythmes propres et de l'autre dans sa différence.

- climat relationnel familial;
- séance de psychomotricité hebdomadaire;
- ateliers interclasses;
- ateliers informatiques;
- distribution de lait le matin;
- repas chauds et potage le midi;
- garderie le matin à partir de 7h, le soir jusqu'à 18h, y compris le mercredi;
- plaine de jeux aménagée;
- transformation du préau en "espace moteur" (en cours de réalisation).

Renseignements et inscriptions par téléphone jusqu'au 30 juin; à l'école les 30 et 31 août, de 10 à 13h, et le jour de la rentrée.

Ecole fondamentale de Limelette "Implantation de Jassans"

avenue de Jassans, 67
Directrice : Madame PRIGNON
Tél. école : 41.05.62
Rentrée à 8h25



Cette école comprend une section maternelle accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois, et une section primaire comptant les six années réparties en deux groupes classes.

- pédagogie interactive, structure verticale, activités interclasses;
- enseignement individualisé, méthode visant à l'autonomie;
- excursions, théâtre, Jeunesses musicales;
- maternelles: psychomotricité en salle dès la 1^{ère} année
- primaires: cours d'éducation physique et natation dès la 1^{ère} primaire, cours de néerlandais à partir de la 5^e année;
- repas chauds et potage à midi;
- garderie dès 7h30, le soir jusqu'à 18h, y compris le mercredi.

Renseignements et inscriptions (titulaire) chez madame ADAM: 68.03.56.

Ecole maternelle de Limelette "Implantation des Sorbiers" (Buston)

avenue des Sorbiers
Directrice : Madame PRIGNON
Tél. école : 41.11.55
Rentrée à 8h25



Cette école comprend deux classes maternelles dont une est accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois.

- pédagogie de la réussite, autonomie de l'enfant, respect des rythmes de chacun, structure verticale, activités interclasses, exploitation d'une mare éducative;
- psychomotricité en salle dès la 1^{ère} maternelle;
- excursions, théâtre, Jeunesses musicales;
- repas chauds et potage à midi;
- distribution de lait et/ou jus de fruit à 10h et collation à 14h30;
- garderie dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h le soir, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques;
- horaire de l'école : 8h25 à 11h30 et 13h15 à 15h30.

Renseignements et inscriptions le jour de la rentrée, à l'école.

Ecole fondamentale des Coquerées

rue des Coquerées, 4
Directeur : Monsieur MATHIEU
Tél. école : 62.04.50
Rentrée à 8h35



Ce groupe scolaire comprend cinq classes maternelles dont une classe d'accueil acceptant les enfants à partir de 2 ans et 6 mois, et onze classes primaires respectant le travail par cycles et conduisant à l'obtention du certificat d'études de base. L'école s'est engagée dans la rénovation de l'enseignement afin de garantir une "école de la réussite" qui donne du sens au travail scolaire. Elle pratique une pédagogie active, participative et différenciée, et développe un modèle d'action démocratique et un climat relationnel chaleureux.

- méthode de lecture fonctionnelle en 1^{ère} année;
- sensibilisation au néerlandais à partir de la 1^{ère} primaire;
- par cycle, une sortie de plusieurs jours est organisée avec les élèves du primaire;
- natation à partir de la 3^{ème} maternelle;
- psychomotricité en salle pour les élèves de l'école maternelle;
- cours de gymnastique donné par un maître spécialisé au Centre des Coquerées;
- extension de l'académie de musique : cours en fin d'après-midi et en soirée;
- Jeunesses musicales (3^{ème} maternelle);
- cours de musique par l'Académie (primaire);
- repas chauds et/ou potage à midi;
- garderie et étude surveillée, le matin à partir de 7h15, le soir jusqu'à 18h, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques;
- soutien de l'Association de Parents.

Renseignements et inscriptions sur rendez-vous.

Ecole fondamentale de Lauzelle

rue du Val Saint-Lambert, 2
Directrice : Madame MOYSE
Tél. 47.55.41
Rentrée à 8h45



Ce groupe scolaire comprend :

- quatre classes maternelles mélangeant les enfants d'âge différent et les acceptant à partir de 2 ans et 6 mois (uniquement s'ils ont 3 ans avant le 31 décembre);
- sept classes primaires mélangeant aussi les enfants d'âge différent en cycles de deux ans;
- les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} primaires sont répartis en trois groupes pour faciliter les débuts de la scolarité primaire;
- pédagogie active, participative et différenciée, respectant les principes de droit à l'erreur, à l'expérimentation et de droit à la différence, de 2 ans et 6 mois à 12 ans;
- psychomotricité en salle pour les enfants de la section maternelle;
- pas de devoirs à la maison;
- poulailler, mare sauvage;
- garderie à partir de 8h le matin, le soir jusqu'à 18h, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques.

Renseignements et inscriptions tous les jours par téléphone.

Ecole fondamentale de Blocry

rue de l'Invasion, 119 A
Directrice : Madame BONNET
Tél. : 48.34.30
Fax : 45.32.07
Rentrée à 8h50



Cette école comprend :

- une section maternelle composée de huit classes dont trois accueillent les enfants de 2 ans et 6 mois;
- une section primaire composée de quinze classes conduisant à l'obtention du certificat d'études de base;
- une extension de l'académie de musique pour les enfants à partir de 7 ans (cours dès 16h et le mercredi après-midi);
- atelier d'expression manuelle le mercredi après-midi, encadré par le Centre d'Expression et de Créativité (CLA).

En section primaire :

- au premier degré : chaque enseignant suit ses élèves pendant deux années scolaires;
- cours d'éducation physique donné par un professeur spécialisé, en salle équipée située dans l'école;
- cours de natation aux piscines de Blocry;
- ateliers de sport, peinture, bricolage, cuisine;

- cours de néerlandais et/ou anglais en 5^{ème} et 6^{ème} années;

- classes de dépaysement;

En section maternelle :

- psychomotricité dans un espace agréable;
- dans les classes, travail en "atelier";
- cour de récréation avec jeux divers.

Le potage et les repas chauds distribués à midi sont préparés à l'école. Garderie le matin partir de 7h et le soir jusqu'à 18h30, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques. Etude surveillée gratuite de 16 à 17h, sauf le vendredi.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 30 juin, les 1^{er} et 2 juillet sur rendez-vous, les 25 et 26 août, de 15h à 18h30.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

ACADEMIE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DES ARTS DE LA PAROLE DE COURT-SAINT-ETIENNE ET OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

Directeur :

Dominique BODSON

Secrétariat central :

rue des Ecoles, 32
Téléphone : 61.42.36
Court-Saint-Etienne
Fax : 61.57.63
e-mail : acad.cse@ping.be

Implantations :

Ottignies, Court-Saint-Etienne, Blocry, Louvain-la-Neuve, Profondsart

Objectif :

Offrir une formation artistique permettant l'accès à l'enseignement artistique supérieur.

Proposer aux amateurs de tous âges, sans formation particulière, une formation artistique et culturelle de qualité, une initiation à la pratique d'un instrument ou du chant, aux disciplines parlées et à la danse classique ou contemporaine.

L'Académie de musique, danse et arts de la parole est organisée conjointement par la commune de Court-Saint-Etienne et la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Elle propose des cours dans des disciplines très variées, donnés par des professeurs de haut niveau.

L'académie, qui ne compte pas moins de 1.400 élèves, s'est également impliquée depuis plusieurs années dans un certain nombre de projets pédagogiques originaux.

- Cours collectifs : rythmique, formation musicale (adultes et enfants), analyse et écriture, diction, éloquence, danse classique, danse contemporaine, chant d'ensemble, chorale, ensemble instrumental, histoire de la musique, improvisation, synthétiseur et informatique musicale.

- Cours individuels ou semi-collectifs : chant, composition, déclamation, musique de chambre, art dramatique, instruments : piano, orgue, harpe, guitare, violon, alto, violoncelle, flûte, clarinette, saxophone, hautbois, trompette, bugle, cor, trombone, tuba, instruments à percussion.
- Section danse-transition (cours intensifs dès l'âge de 8 ans)

NB : Il est impossible d'énumérer toutes les possibilités qu'offre l'académie. N'hésitez donc pas à vous renseigner au secrétariat central.

Fonctionnement :

L'âge minimum requis est de 6 ans, sans limite d'âge pour les adultes. En général, la formation implique au moins deux périodes de 50 minutes par semaine.

Les cours sont gratuits jusqu'à 12 ans, puis environ 2.000 et 5.000 F par an quel que soit le nombre de cours suivis.

NB : il existe des cas particuliers d'exemption pour raison sociale. L'ASBL ART-Sonances qui encadre et soutient efficacement les activités culturelles de l'académie recevra volontiers votre cotisation de 350 F.

Humanités artistiques enseignement secondaire

L'académie organise des humanités artistiques (danse, musique, théâtre) en partenariat avec trois écoles de l'enseignement secondaire de la région. Pour les renseignements, et inscriptions, s'adresser au directeur de l'académie.

Rentrée le 1^{er} septembre 1999

Inscriptions pour l'année scolaire 1999-2000 : du lundi 30 août au vendredi 10 septembre, de 15 à 18h au secrétariat de l'académie, rue des Ecoles, 32, à Court-Saint-Etienne.

Renseignements : 010/61.42.36



nos avantages

OF

- Ouverture et clôture de compte
- gestion de votre compte
- cartes: **BANCONTACT**
VISA - POSTOMAT

ASSURANCES INCENDIES - VOITURE ET HOSPITALISATION
TARIFS TRÈS INTÉRESSANTS

28 BLD Martin - 1340 Ottignies - Tél. (010) 40 13 74

OCA 42918



L'INSTITUT DE PROMOTION SOCIALE

Rue Albert Croy - 1330 Rixensart
Tél. (02) 654 00 30 - Fax (02) 652 25 46
e-mail: leps.rixensart@restode.cfwb.be

Anglais, Anglais des affaires, Anglais touristique,
Espagnol, Français, Français langue étrangère,
Néerlandais, Informatique, Studio radio,
Connaissances de gestion, Modules du Certif. d'Ens.
second. sup., Graduat en comptabilité, Analyse
contrôle et management, T.V.A., Impôt des Sociétés,
Monographie de gestion comptable

La Palestre

à deux pas de chez vous

C'est aussi:

2 salles séparées de 10 à 150 personnes
pour vos mariages, fêtes de famille,
soirées dansantes ou séminaires de société.

Consultez-nous
pour un devis personnalisé.

20, rue Léon Fournet - 1342 Limelette
tél.: 010 / 41 89 32 - parking aisé

Le spécialiste de votre région



Etienne van Ruymbeke
Licencié en Droit et Notariat

Rue du Moulin 7
1340 Ottignies
Tél. (010) 41 50 50



L'immobilière à votre service
depuis plus de 15 ans
la meilleure équipe pour louer, vendre
ou gérer votre bien dans la région
d'Ottignies - Louvain-la-Neuve
et son rayon de 25 km.

Notre métier c'est notre
passion
Votre satisfaction c'est
notre ambition

LES CONSEILS DU COMMISSAIRE

RÈGLEMENT DE POLICE

Vivre ensemble dans notre charmante commune suppose le respect de certaines règles. Le Règlement général de Police constitue un outil de prévention et de citoyenneté responsable. A la veille de la période estivale, il n'est pas inutile de rappeler quelques articles essentiels:

La lutte contre les bruits

Tous les auteurs et complices de bruits et tapages, quel qu'en soit le lieu, l'origine ou la cause, et qui sont de nature à troubler, pendant le jour, la tranquillité des habitants plus longtemps que nécessaire, seront punis conformément aux dispositions pénales du présent règlement pour autant que le bruit ne soit pas provoqué par l'exercice d'un droit légal.

La réglementation relative au tapage nocturne, elle, est régie par le Code Pénal.

La salubrité publique

- Tout terrain bâti ou non, repris comme tel au plan de secteur ou au plan d'aménagement de la ville, doit être entretenu au moins une fois l'an avant le 15 juin.
- Cet entretien visera plus spécialement les herbes nuisibles, les chardons et les dépôts d'immondices. Les accotements et les fossés séparant ces parcelles de la voie publique doivent également être dégagés et entretenus.
- En cas d'infraction, l'administration communale pourra faire exécuter les travaux d'entretien aux frais du propriétaire de la parcelle.
- Il est également défendu, sans

l'autorisation préalable de l'administration communale, de procéder au versage de terres sur des terrains.

MERCI DE NE PAS OUBLIER LA LAISSE

Régulièrement, des habitants se plaignent du nombre élevé de chiens errants dans la ville (particulièrement à Louvain-la-Neuve), ou qui se promènent - non tenus en laisse - avec leur maître.

"Propriétaire d'un petit chien (toujours tenu en laisse), je ne peux me promener en toute tranquillité car je dois sans cesse surveiller et écarter les grands chiens qui viennent attaquer mon animal. Celui-ci a déjà été mordu", nous écrivait dernièrement une habitante. "Des voisins se plaignent également: leurs petits enfants, à pied ou à vélo, ainsi que les joggeurs, ont peur des chiens qui courent derrière eux et risquent de les faire tomber."

Pour rappel, l'article 4 du Règlement général de police précise que *"Tout propriétaire ou gardien d'un animal est tenu de prendre les précautions utiles pour éviter toute nuisance. Il pourra être contraint à prendre les mesures nécessaires. Tout chien non tenu en laisse doit être pourvu d'une muselière."*

Nous demandons aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme, pour éviter les accidents malheureux. Les services de Police ont déjà été amenés à verbaliser plusieurs contrevenants et à leur imputer tous les frais inhérents à la capture et l'hébergement des animaux. Pensez-y en emmenant votre chien en promenade: n'oubliez pas la laisse. Merci.

IMMATRICULATION DES ARMES À FEU

Malgré l'information déjà donnée à ce sujet, certaines personnes persistent à se présenter au commissariat de police sans avoir pris rendez-vous au préalable.

Merci d'annoncer votre venue au 010/42 08 60.

DANS LES RONDS-POINTS, ROULEZ MALIN !

Pensez à enclencher rapidement le clignotant de votre véhicule, pour marquer votre intention de quitter un rond-point. Vous faciliterez non seulement l'entrée des autres automobilistes dans le rond-point en question, mais aussi la fluidité du trafic.

PARTEZ TRANQUILLES

En vacances pour quelques jours ou quelques semaines? Pour que votre habitation soit surveillée, vous pouvez communiquer la période pendant laquelle vous vous absentez à la police ou à la gendarmerie.

Services de Police: Av. de Jassans, 67, à Limelette. Tél.: 010/42 08 60.

Service administratif de la Police: Av. des Combattants, 40 A, à Ottignies. Tél.: 010/42 08 47.

Brigade locale de Gendarmerie: rue de la Sapinière, à Ottignies. Tél.: 010/45 30 30.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE MAISONS VIDES

L'Agence immobilière sociale remet dans le circuit locatif des logements qui ne l'étaient pas, ou plus.

Créée en décembre 1997, l'Agence immobilière sociale (AIS) du Brabant wallon fonctionne effectivement depuis avril 1998. Son objet: louer - à prix abordable - des logements à des particuliers qui éprouvent des difficultés à se loger. Pour ce faire, l'AIS conclut des "mandats de gestion" de 3 ou 9 ans avec les propriétaires d'habitations vides, trop âgés que pour s'occuper de l'entretien de celles-ci, ou qui manquent de temps... (lire BCO n°93, de septembre 1998).

"Pour le propriétaire, les avantages sont multiples: nous lui garantissons un loyer tous les mois, que le logement soit occupé ou non, et sans qu'il ait à devoir s'occuper de quoi que ce soit;

nous nous engageons aussi à remettre son bien dans l'état dans lequel il nous l'a confié; si des travaux sont nécessaires, nous les finançons, avec son accord." Bruno Duboisdenghien, directeur de l'agence, précise que les propriétaires peuvent être des communes, CPAS, ASBL, écoles...

La demande plus élevée que l'offre

Pour les locataires, ce service est unique. Trouver un logement correct à loyer modéré est une étape importante pour une réinsertion sociale. Malheureusement, la demande est beaucoup plus élevée que l'offre...

"Actuellement, nous gérons 43 logements: à Nivelles, Braine-l'Alleud, Lasne, Mont-Saint-Guibert,

Chaumont-Gistoux, Jodoigne et Hélécinne. Ils sont tous occupés", précise Bruno Duboisdenghien. "Cette année, nous espérons atteindre 70 logements, répartis sur les 25 communes qui ont accepté d'adhérer à l'ASBL... dont Ottignies-Louvain-la-Neuve (ndlr: seules Wavre et Villers-la-Ville ont refusé d'adhérer à l'AIS)."

Quand on sait que le Brabant wallon compte plus de 300 logements vacants...

Les logements sont attribués aux locataires suivant l'avis du Comité d'attribution de l'agence. Celui-ci compte 5 administrateurs provinciaux, 3 délégués des communes et 3 représentants des sociétés de logement. Deux assistants sociaux sont chargés d'étudier les situations (composition des ménages, revenus...). Priorité est généralement donnée aux situations présentées par les CPAS locaux.

"Dans la plupart des cas, il y a un différentiel entre le loyer que nous payons au propriétaire et celui que le locataire sait nous payer, qui ne dépasse jamais 30% de ses revenus. Nous pouvons prendre en charge ce différentiel grâce aux subsides de la Province (4 millions/an) et de la Région wallonne (3.3 millions/an)."

Les locataires occupent les logements pour un an; les contrats sont renouvelables une seule fois, pour une période de 2 ans maximum.

Renseignements: AIS, chaussée des Nerviens, 25, à 1300 Wavre. Pour les candidats propriétaires: 010/23 61 34; pour les candidats locataires: 010/23 61 35.

LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE CENTRE

Le Home Familial du Brabant va construire six appartements à loyer modéré dans le centre.

Pour répondre à la demande croissante en matière de logements sociaux, le Home Familial du Brabant Wallon a entrepris une nouvelle construction, à l'angle de la rue du Monument et de la rue de la Station.

"Il a d'abord été question d'une rénovation du bâtiment qui se trouvait sur ce terrain. Ce projet a été abandonné, en raison de la vétusté de l'habitation", explique Geneviève Vander Elst, directrice-gérante du HFBW.

Le nouvel immeuble (rez + 2 étages), dessiné par l'architecte de Bierges Bernard Van Eecke, comprendra six logements: deux appartements 1 chambre, deux appartements 2 chambres, deux appartements 3 chambres. Le rez-de-chaussée sera utilisé par le CPAS, pour ses activités d'insertion (salle de repassage, dépannage, bricolage, couture...).

Implanté au Bauloy depuis vingt ans, le HFBW gère déjà 311 logements dans la cité: 170 maisons et 141 appartements.

Pour rappel, le candidat au logement social doit prouver qu'il n'est pas propriétaire. Son revenu annuel imposable ne peut pas dépasser un certain montant: 774 000 F pour une personne seule, 968 000 F pour un ménage... augmenté de 65 000 F pour le 1er et le 2e enfant, et de 108 000 F à partir du 3e enfant.

"Les six nouveaux appartements seront vite occupés. La situation - dans le centre, à proximité des commerces - est idéale", constate Geneviève Vander Elst.

Les travaux, réalisés par la firme CBD (pour Construction belge Damman) de Ath, ont débuté au mois de mai. Ils devraient durer environ un an et demi.

LE POINT SUR LES DÉCHETS

La parole aux enfants

En décembre dernier, des animations sur le thème des déchets ont été organisées dans plusieurs classes primaires du premier et second degré. Des sujets qui ont incité les élèves de 2e C de l'école communale de Blocry à prendre la plume et à nous livrer leurs réflexions:

" Depuis des années, les gens jettent des déchets ménagers n'importe où. Ils polluent notre terre. Même les industries la détruisent avec leurs fumées, leurs eaux sales et leurs déchets radioactifs. C'est notre faute car nous ne réutilisons pas certains "déchets", ils continuent à s'accumuler et ça devient un véritable danger pour l'environnement. C'est pourquoi nous devons trier nos déchets ménagers et aussi les déchets industriels. Alors les éco-conseillers nous ont expliqué que tous ces déchets étaient dangereux pour notre planète et comment nous devrions réagir pour la sauver. Maintenant, les gens vont essayer de mieux gérer leurs déchets en les triant et en les déposant dans des poubelles. Ainsi notre planète sera plus jolie."

Formation de maître composteur

Dans le cadre de son plan de prévention des déchets, la Ville a mis en place plusieurs mesures en faveur du compostage. A ce jour, plus de 100 primes à l'achat du matériel de compostage ont été accordées. Nous avons transmis environ 150 dossiers sur le compostage et accueillis plus de 80 personnes lors des séances d'informations organisées en janvier et avril. Pour continuer sur cette lancée, la Ville propose d'organiser la formation d'une dizaine de maître-composteurs. La formation (une trentaine d'heures) se répartit en dix



modules, soit théoriques, soit pratiques comme la visite de sites de démonstration. En contrepartie, les communes attendent du maître composteur que celui-ci se mette à la disposition de ses voisins, des autres concitoyens... pour promouvoir le compostage et créer un réseau local d'aide au compostage.

Intéressés? Merci de nous le faire savoir au 010 / 42 05 66 (fax: 010/42 05 79). Le programme détaillé vous sera présenté le mercredi 23 juin, dès 20 h, à la Maison de la Citoyenneté, rue des Deux Ponts.

1 m³ de déchets par jour à côté des bulles de Blocry

Plus de 30 m³ de déchets (sacs gris, sacs bleus, cartons...) déposés en dehors des bulles pendant le mois d'avril. Tel était le dramatique constat aux bulles de Blocry. C'est avec regret que la Ville a donc finalement dû se résoudre à supprimer ces bulles. Pourtant, le site présentait plusieurs avantages: accès facile et éloignement des maisons. Sa situation sur un tronçon très fréquenté le week-end était aussi sa faiblesse, et il n'était pas rare que le service ramasse plusieurs mètres cubes de déchets le lundi matin.

Si vous êtes un habitué du site de Blocry, nous vous renvoyons vers les

autres bulles du quartier de l'Hocaille situées avenue des Quatre Bonniers ou voie Cardijn; vers la collecte porte-à-porte, ou encore, vers le parc à conteneurs.

Attention !

Pour les ramassages sélectifs (papiers-cartons et PMC), nous vous demandons de:

- sortir vos sacs suffisamment tôt: actuellement, les collectes sont susceptibles d'être entamées à 6 h.
- respecter les indications données dans le guide du tri: ne déposez dans les sacs PMC que les récipients présentés sur la liste qui vous a été remise par Fost Plus. Y déposer ce qui n'est pas autorisé (même si l'emballage du produit précise, par une double flèche, que le produit en question est potentiellement recyclable) constitue un risque de voir votre sac refusé.



Les déchets refusés dans les sacs PMC (les feuilles en aluminium, pots de yaourt et raviers de beurre, frigolite, sacs en plastique et films alimentaires par exemple) doivent être jetés dans les sacs jaunes.

ADMIREZ LES FLEURS, NE LES VOLEZ PAS

Régulièrement, les ouvriers du service Plan Vert constatent avec tristesse que leur travail est saboté:

- trois frênes récemment plantés dans le bas de la rue Charles Dubois ont été cassés au niveau de leur tête;
- quelque 200 lavandes ont été volées dans un îlot de la chaussée de Bruxelles et à hauteur du caillou de la route de Beaumont;
- le rond-point de l'avenue des Pervenches a été dépouillé de ses rosiers, lavandes... à deux reprises;
- les buis et bambous du rond-point de la rue des Deux-Ponts/av. Delvaux ont disparu;
- les arbres de la rue du Petit-Ry ont été abimés.

"C'est partout, et tout le temps", soupire l'architecte paysagiste de la Ville, Yves Gilgean. "Que faut-il faire? Les ouvriers sont désespérés."

Ces vols et actes de vandalisme coûtent cher à la communauté: un peu plus de 10% du budget (2 millions) octroyé annuellement au service Plan Vert pour l'embellissement de la cité. Et c'est sans compter les frais de main d'oeuvre...

"Un frêne coûte 5000 F et un plan de lavande, 50 F. Faites le compte! C'est vraiment dommage." Yves Gilgean constate: "Il n'y a que l'herbe qu'on ne vole pas, et les fleurs des paniers suspendus... parce qu'elles ne sont pas à portée de main."

Devant cela, nous, on a envie de vous dire: s'il vous plaît... s'il vous plaît vraiment... admirez les fleurs, ne les volez pas. Les ouvriers dont vous respecterez le travail vous seront très reconnaissants.

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS VERTS

La société "Servisourire" (010/47 54 06) propose divers services à domicile, notamment l'enlèvement des déchets verts.

Ce service est gratuit pour les personnes de plus de 65 ans et/ou handicapées qui bénéficient du tarif vipo. Ces personnes sont invitées à contacter le service Affaires Sociales avant le mercredi matin (nr 010/42 05 80), pour l'enlèvement des déchets verts.

Ces déchets doivent déjà être mis en sac.

COUP D'OEIL DANS LES JARDINS

Les concurrents les mieux classés lors de l'édition 1998 du concours "Campagne florale" ont visité les domaines de Franc-Waret et d'Annevoie, le 25 avril dernier. Ils ont aussi découvert les vieux quartiers de Namur, le musée de Groesbeeck de Croix et l'atelier du parfumeur Guy Delforge. Une très belle journée à en croire les dires de chacun: le soleil était au rendez-vous.

Si vous aimez les beaux jardins et les jolies façades, et que vous manquez d'imagination pour colorer les vôtres, nous vous invitons à découvrir les nouvelles réalisations



des habitants qui se sont particulièrement distingués la saison dernière. Voici leur adresse:

Jardins fleuris:

- Jeanine Mareschal-Carette, av. de Lauzelle, 13
- Daniel Louis, av. des Chevreuils, 1
- Jean-Pierre Lambot, av. Ch. Plantin, 23
- Oger Bonnet, rue des Renoncles, 11

- Yvette Mataigne-Hudders, rue de Lasne, 2
- Gilbert Simonart, rue de Pinchart 44
- Claude Dewigne, av. Reine Fabiola, 46
- Albert Vanbellingen, av. des Bouvreuils, 12
- Jean-Marie Demasy, clos de Lassus, 3
- Paul Lengrand, rue des Renoncles, 25
- Monique Goies, rue du Puits, 31
- Hervé Morlot, clos César Frank, 10

Façades fleuries

- Anne Sohet, rue du Roi Chevalier, 26
- Marcel Marechal, rue de l'Invasion, 91
- Nelly Francet, place du Centre, 2
- Christiane Toumay, rue du Bauloy, 37
- Raymond Piquart, rue de la Fontaine, 1
- Catherine Baveye, cours de Cramignon, 10
- Roland Tordeur, rue de la Chapelle, 102
- Thérèse Poncelet, rue du Tavemier, 33

DON D'ORGANES: DITES "OUI" LE 13 JUIN !

Notre Ville participera à l'opération

"Bourgmestres en Choeur" le dimanche 13 juin, jour des élections.

Depuis plusieurs années, le nombre de donateurs d'organes (foie, cœur, pancréas, poumons, reins...) reste stable, alors que le nombre de demandeurs augmente constamment. Cela signifie que beaucoup de patients en attente de greffe meurent, faute d'organe disponible à temps.

Sensible à cette problématique, l'ensemble des jeunesses politiques de la Communauté française a décidé de mener solidairement une opération "Bourgmestres en Choeur", le dimanche 13 juin. Tous les mayeurs de Wallonie ont été contactés. Les jeunes leur ont demandé d'informer la population de leur commune et d'ouvrir les services de l'Etat-Civil le jour des élections, en même temps que les bureaux de vote. Ceci pour permettre aux électeurs de poser un deuxième acte civique en allant signer le formulaire "don d'organe". En effet, si chaque citoyen est un donneur potentiel, il ne devient donneur déclaré qu'à la condition d'avoir rempli un document qui le spécifie explicitement.

Notre Ville a décidé de participer à cette opération. Une permanence sera assurée au secrétariat

communal, 35, avenue des Combattants, dans les heures d'ouverture des bureaux de vote (de 8 à 15 h). Signer le formulaire vous prendra deux minutes... et un jour, qui sait, ce geste permettra de sauver une personne condamnée sans cela à une mort prématurée.

Vous voulez en savoir plus sur le don d'organe avant de vous engager? L'Association nationale des greffés cardiaques, la Fondation pour la chirurgie cardiaque et l'Association belge du don d'organes et de tissus ont édité un dépliant, qui explique en quoi consiste le don et apporte quelques éclaircissements à propos des objections les plus fréquentes: non, votre corps ne sera pas mutilé par le don d'organes; non, votre famille n'aura pas à supporter de frais... Les Coordinateurs de transplantation belges ont aussi réalisé une brochure "Don d'organes... dites oui!". Ces documents sont disponibles au service Citoyenneté (7, bd Martin, à Ottignies. 010/42 05 80).

Rappelons que le service Etat-Civil peut vous fournir à tout moment (avant et après le 13 juin) le formulaire d'inscription au Registre National où sera actée votre acceptation du prélèvement d'organes.

Renseignements: Association belge du don d'organes et de tissus: 02/343 69 10.

CONSULTATION DE NOURRISSONS

Pour la consultation de nourrissons à Limelette (67, avenue de Jassans), merci de former le 010 / 41 35 24 au lieu du 41 93 00 mentionné dans la rubrique 17 de l'Annuaire des commerces et des services.

Pour la consultation de nourrissons à Céroux-Mousty (10, rue de Franquénies), merci de former le 010 / 41 75 68 (consultation) et le 010 / 61 64 51 (infirmière) au lieu des numéros mentionnés dans l'Annuaire des commerces et des services.

DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

Des délégués de l'Office des Contributions tiendront une permanence au service des Affaires Sociales (7, bd Martin, à Ottignies) le jeudi 10 juin, de 9 à 15 h (sans interruption). Ils aideront les personnes qui le souhaitent à remplir leur déclaration d'impôts.

PERMANENCE FOREM

Pour rappel, la permanence du FOREM a lieu tous les mardis (les mardis seulement), sauf pendant les congés scolaires, de 9 à 11 h 45 et de 13 à 15 h, à la Maison de la Citoyenneté, 15, rue des Deux-Ponts, à Ottignies.

Renseignements: 0477/41 22 58.

UNE NOUVELLE CARTE "S"

La Carte "S" est une initiative de la Communauté française destinée à favoriser au maximum la participation des aînés à la vie culturelle et aux loisirs. "S" comme "S"eniors: si vous avez 55 ans ou plus, vous pouvez la demander. "S"orties à prix réduits: des réductions seront appliquées sur le droit d'entrée aux spectacles, sur certains trajets en train... "S"imple: vous présentez votre carte au moment de payer, c'est tout!

La Carte "S" devient annuelle et payante (300 F/an). Les détenteurs de l'ancienne Carte "S", qui ne sera plus valable à l'avenir, pourront l'échanger en bénéficiant d'une réduction de 100 F. Un magazine bimestriel sera envoyé au domicile de tous les détenteurs de la carte, qui seront ainsi informés sur la vie culturelle, touristique, associative...

Voici une liste, loin d'être complète, d'endroits où une réduction est appliquée sur présentation de la Carte "S":

- musée de l'eau et de la fontaine à Genval ;
- musée de l'histoire et du folklore à Opheyllissem ;
- butte du lion et musée Wellington à Waterloo ;
- abbaye de Villers-la-Ville ;
- piscine de Blocry ;
- Centre culturel et artistique d'Ottignies ;
- le musée de Louvain-La-Neuve accorde la gratuité aux détenteurs ottignois de la carte ;
- ...

Renseignements et obtention du formulaire de demande : service Affaires Sociales, 7 boulevard Martin, 1340 Ottignies, 010/42 05 80.

QUATRE TONNES DE SUCRE, UNE TONNE DE SAVON

La présidente de la section locale de la Croix-Rouge, Georgette Verbeken, nous a communiqué les résultats de la collecte de sucre et de savon organisée du 6 au 17 avril, pour les réfugiés du Kosovo. Les habitants ont été généreux: la Croix-Rouge a reçu plus de quatre tonnes de sucre et plus d'une tonne de savon.

Ces bons résultats sont dus aussi à la présence efficace des bénévoles aux abords des magasins et au conditionnement des cartons dans les locaux de la section.

Bravo, et merci à tous.

COLLECTES DE SANG

Voici les dates des prochaines collectes de sang organisées par la Croix-Rouge:

- Ottignies (10, rue de Franquénies): les 5 juin et 3 juillet, de 9 à 12 h.
- Céroux (salle des fêtes): le 28 juillet, de 17 à 20 h.
- Petit-Ry (école Saint-Pie X): le 17 juin, de 17 à 20 h.
- Limelette (La Palestre): le 8 juin, de 17 à 20 h.

Pour rappel, toute personne en bonne santé âgée de 18 à 65 ans peut donner son sang tous les trois mois. Par ailleurs, la Croix-Rouge recherche toujours des bénévoles...

Renseignements: Croix-Rouge: 010/41 88 66.

DES JOUETS POUR LES ENFANTS DES RUES

Face aux événements du Kosovo, - parce qu'ils se rappellent... - parce qu'on ne s'habitue pas à la barbarie et à la folie des hommes, - parce qu'ils restent et se veulent concernés.

Des aînés de la résidence du Moulin se mobilisent pour récolter des jouets, poupées, vêtements de poupées, qu'ils répareront et distribueront

ensuite aux enfants des réfugiés arrivés en Belgique ces dernières semaines.

Si vous voulez vous aussi apporter votre contribution, l'atelier "réparation de jouets" de la résidence vous est ouvert tous les mercredis, de 14 à 16 h (au 4^e étage). Venez-y avec vos petits-enfants!

Renseignements: 010/43 65 11.

PLAINE DES COQUERÉES : DÉJÀ 15 ANS



Les membres du conseil d'administration et Vincent Francis, lors de la proclamation des résultats du Challenge des Coquerées.

Les sportifs ont fêté les 15 ans du C.S. des Coquerées début mai.

La commune de Cérroux-Mousty a acquis la plaine agricole des Coquerées (près de 3 ha) en 1966, par un acte d'échange avec le baron Jean Dericke d'Herwynen.

"A l'époque, il y a eu de nombreux projets sur l'affectation de ce site: petit centre sportif et culturel, maisons, terrains de tir...", se souvient Jean Sondag, administrateur.

Des clubs sont nés, qui ont occupé la plaine à titre précaire, y aménageant des abris de fortune: roulottes, petits hangars... Finalement, au moment de la fusion des communes, les instances communales ont décidé à l'unanimité de réserver cette plaine à des activités sportives. L'idée était d'avoir

un centre familial, proche des habitants, sur le versant gauche de la Dyle (en vis-à-vis et complémentarité des équipements de Blocry). Le chantier a débuté en février 1982. Le "Centre sportif de la Plaine des Coquerées" était inauguré le 4 mai 1984.

Quelques chiffres

Le hall du Centre sportif accueille une cinquantaine de clubs, ce qui signifie un millier d'utilisateurs et 9000 heures de location de salles par an. Le



Centre compte aussi des terrains de tennis extérieurs, un terrain de football, une plaine de jeux, six pistes de pétanque...

A ce jour, le conseil d'administration se compose de: B. Jacob, vice-président faisant fonction de président; A. Galban, échevine des Sports; G. de Thomaz, A. Dury, C. Lenglois, J. Otlet (bourgmestre) et J. Sondag, membres effectifs. M. Tournay, trésorier, est associé au CA. L'assemblée générale, elle, se compose en outre de R.

Mauhin, M. Odent et A. Peignois, membres adhérents.

Quant aux comptes annuels, ils évoluent entre 7 et 8 millions. Les charges en personnel sont presque totalement couvertes par la Région et la Ville. Les autres charges supportées par l'ASBL, essentiellement par les locations des terrains et de la cafétéria. Un fonds d'investissement et de réparation de 7 millions, alimenté par des prélèvements sur les recettes de l'ASBL, permet d'assurer le renouvellement, les réparations et les nouveaux investissements en matériel et mobilier. Depuis 1983, plus de 11 millions ont été investis en matériel et équipements, principalement sportifs.

Fleuries pour l'occasion, "Madame Plaine des Coquerées", Myriam Pirson, et la femme du gérant de la cafétéria, Véronique Deblaer.

Des animations, pour fêter ça!

Pour fêter ce bel anniversaire, les responsables ont mis les petits plats dans les grands, le week-end des 30 avril, 1er et 2 mai: challenge des clubs adhérents, animations pour les enfants, barbecue, bal, circuit touristique cycliste en famille, tournois de mini-foot sur gazon et de pétanque, concours de whist...

A l'occasion de la séance académique, le 30 avril, les organisateurs ont remis le prix du concours "Logo du 15e anniversaire" (un chèque de 5000 F) aux soeurs Sophie et Caroline de Rongé, de l'avenue des Vallées. L'animation musicale était assurée la Philharmonie Royale Concordia et la chorale du Petit-Ryton. Quelque 350 personnes ont participé au souper qui a suivi.



LE CLUB D'AÏKIDO A 20 ANS

Le "Shobukan" (aïkido-Blocry) a fêté ses 20 ans le 6 février. Un club en pleine santé, puisqu'il compte actuellement 90 membres, âgés de 7 à...77 ans.



Les responsables du Shobukan, l'échevène des Sports et le directeur du C.S. de Blocry.

"Nous sommes heureux et fiers d'être là pour ces vingt ans", déclarait le président du club, Patrick Dekeyser, lors de la soirée d'anniversaire. "Heureux, parce que c'est l'occasion de se retrouver, d'échanger des souvenirs... Heureux, parce qu'on sait que la relève est bien assurée. Heureux, surtout, parce que nous avons atteint nos objectifs."

Et le président de détailler ces multiples ambitions: offrir un aïkido sincère et authentique, où se

conjuguent harmonie, efficacité et croissance personnelle; ouvrir la "pratique" en appliquant ses principes dans la vie de tous les jours et en y cultivant la convivialité et l'amitié; promouvoir cet "ART martial" qui a pour finalité le développement de l'autonomie, la préservation de l'individu et le respect du partenaire.

Patrick Dekeyser s'est réjoui du chemin parcouru pendant les dix dernières années: 3 h 30 de cours par semaine pour les enfants (au lieu d'une heure), la création de cours pour adolescents et "enfants avancés" afin de faciliter le passage des jeunes vers le cours adulte, un horaire mieux adapté pour les adultes, l'organisation de stages en Belgique et à l'étranger...

Cette année encore, le Shobukan organise un stage international d'été au centre nature de Borzée, avec l'Ecole européenne d'aïkido (EPA). Avis aux amateurs...

Renseignements: Patrick Dekeyser: 010/61 5054.

TENNIS À LA PLAINE DES COQUERÉES

Vous aimez prendre l'air en jouant au tennis à l'extérieur? Alors, venez à la Plaine des Coquerées: elle dispose de 3 terrains. Vous pouvez y avoir accès librement, sans faire partie d'un club. Et après, prendre un rafraîchissement sur une terrasse... loin de la circulation.

Tarif:

Pour les habitants de notre ville:

200 F/h
150 F/h pour les moins de 18 ans avant 18 h ou un abonnement de 10 h à 1.600 F (1.200 F pour les moins de 18 ans avant 18 h)

Pour les habitants extérieurs à la ville:

400 F/h
ou un abonnement de 10 h à 3.000 F



Aqua-Service®
s.p.r.l.
Traitement de l'eau

Piscine

Construction-rénovation
Produits d'entretien
Adoucisseurs d'eau
Sel pour adoucisseur d'eau

Rue de la croix Thomas 40 Tél. (010) 61 44 42
1341 CEROUX (Ottignies) Fax (010) 61 35 70



Electricité - Plomberie
Agencement de magasin

- ✓ vidéophonie
- ✓ parlophonie
- ✓ climatisation
- ✓ chauffe-eau
- ✓ chauffage électrique
- ✓ installation
- ✓ rénovation
- ✓ dépannage
- ✓ éclairage
- ✓ domotique-domomaster
- ✓ système: - surveillance
- alarme
- ✓ détection incendie
- ✓ renforcement compteur

Entr. agr. 032600

LICOPPE Joël

rue de la Limite, 29 - 1340 Ottignies
tél. & fax: 010 / 61 33 05



by Gourdin

Un seul garage - Tous les services - Vente - achat
Réparation mécanique & carrosserie toutes marques
(agrée toutes assurances)

Dépannage jour et nuit : 075 / 84 46 60

Véhicule de remplacement GRATUIT

Financement - Leasing - Quick Service


6, rue Haute - 1435 Mont-St-Guibert (Corbais)
010 / 65 88 14

Concessionnaire AIXAM pour la région
Entretien, Réparation véhicules sans permis toutes marques
6, rue Haute • 1435 Mont-St-Guibert (Corbais) • 010 / 65 88 14



Friterie de L'Hocaille



Nouveau  Sensationnel
Le Chicken-Bab

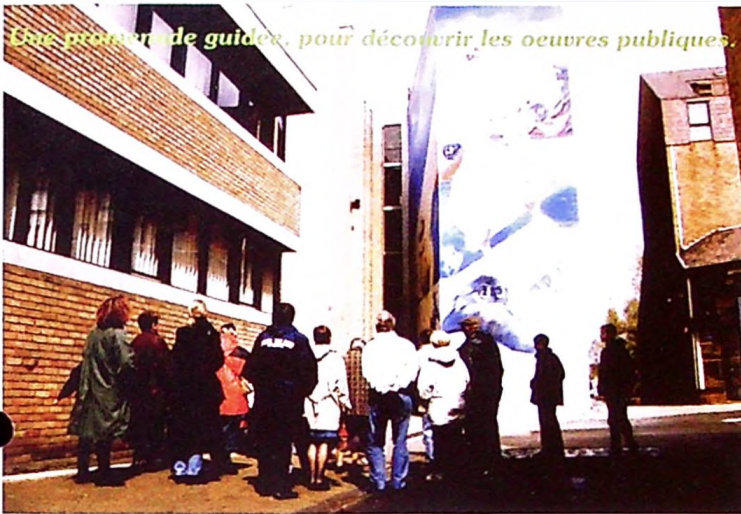
Parking de la piscine Louvain-La-Neuve

Du lundi au vendredi de 11h15 à 14h
et de 17h15 à 21h.

Le dimanche de 17h15 à 21h.

Fermé le samedi.

L'ART DANS LA VILLE



Une promenade de guides, pour découvrir les oeuvres publiques.

Le Foyer Culturel a organisé une grande manifestation *L'Art dans la Ville*, du 17 au 25 avril, à Louvain-la-Neuve. Le programme était chargé: visites guidées pour découvrir les contextes artistiques des oeuvres publiques, avec des guides du Musée; colloque sur *L'Art dans les lieux publics*, organisé par la Maison de

l'Urbanisme du Centre culturel du Brabant wallon; concours de peinture murale organisé par l'Assemblée des étudiants de l'UCL; peintres en plein air...

A ceux qui n'ont pas eu l'occasion de participer à ces animations, nous rappelons qu'un guide "L'art dans la ville" est vendu au prix de 150 F au service Tourisme et au Foyer culturel (Ferme du Douaire et antenne de LLN, Grand-Place). Un plan a aussi été édité (20F).



Ces étudiants-artistes ont participé au concours de peinture murale organisé par l'AGL.

Renseignements: 010 / 41 37 26 ou 45 69 96.

A LA MÉDIATHÈQUE

Après avoir notamment exposé à la Ferme des Convives de Limelette (en 1995), le peintre de Mellery Henri Cloes présente ses oeuvres à la Médiathèque de Louvain-la-Neuve, place Galilée, jusqu'au mercredi 30 juin.

L'exposition est ouverte du lundi au vendredi, de 12 à 18 h; le samedi, de 10 à 18 h.

Renseignements: 010/45 13 91.

VIVE LE FOLKLORE !

La 5e édition du festival "Folkloriades" a connu le succès que les organisateurs souhaitaient. Les amateurs de danse et de beaux costumes ont longuement applaudi les prestations des groupes d'Argentine, de Belgique, de Côte d'Ivoire, de Géorgie et de Russie, notamment lors de l'après-midi de clôture au Centre culturel et artistique, le 9 mai.

Comme de coutume, les représentants des groupes ont été reçus par le Premier échevin, cette fois à la Ferme du Douaire. Jacques Benthuyx leur a présenté les caractéristiques d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, avant de leur remettre le livre-souvenir de la ville. De leur côté, les représentants des groupes ont aussi offert des cadeaux: livres, posters, objets de décoration...



Les représentants des groupes folkloriques à la Ferme du Douaire.

BIBLIOTHÈQUES ET LUDOTHÈQUES

Au conseil communal de mars, la conseillère Josette Gougnard-Godfrin a proposé un rapport d'activités des bibliothèques de culture générale et ludothèques publiques d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Elle a constaté avec satisfaction qu'après des années de difficultés (pour atteindre les critères nécessaires à l'agrément et difficultés financières), l'ASBL était enfin parvenue à une situation suffisamment confortable pour envisager l'avenir avec confiance. Si le compte d'exploitation de l'année 1998 se solde par un léger boni, "la rigueur de gestion reste impérative

car la situation actuelle est le résultat d'efforts incessants, tant du personnel que du Conseil d'Administration", a constaté la conseillère.

Quelques statistiques

L'ASBL est gérée conjointement par la Ville, l'UCL et les usagers. Ses activités sont réparties en deux sections, le Douaire et Louvain-la-Neuve, qui comprennent chacune une bibliothèque et une ludothèque.

Voici quelques données qui permettent de juger du dynamisme dont fait preuve l'ASBL:

* En 1998, les bibliothèques ont totalisé près de 6000 lecteurs et exposé 45 000 volumes. Quelque 155 000 prêts ont été effectués, dont 74 000 aux adultes.

* Les ludothèques, elles, possèdent 3500 jeux qui font le bonheur de 690 membres. L'an passé, 15 700 prêts ont été effectués.

Le Premier échevin Jacques Benthuis a souligné l'investissement énorme des bénévoles. "Après la bibliothèque de Nivelles, notre bibliothèque est la plus dynamique du Brabant wallon."

CORRESPONDANCES 99

Pour la 8e année, plus de 50 artistes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et des environs participent à "Correspondances". La fête des arts plastiques - sur le thème "Signes et symboles" - aura lieu du samedi 12 au dimanche 20 juin, de 14 à 18 h, dans 5 lieux: Ferme du Douaire, CCAO, Ferme des Convives, Bois des Rêves et Forum des Halles de Louvain-la-Neuve.

Fêtes de la musique

Les fêtes de la musique auront lieu les vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 juin: animations musicales par les élèves de l'académie, Trio Clin d'oeil, New Town's Quartet... Ce week-end sera l'occasion de fêter encore les 75 ans de l'académie, ainsi que les 10 ans des Petits concerts du dimanche matin.

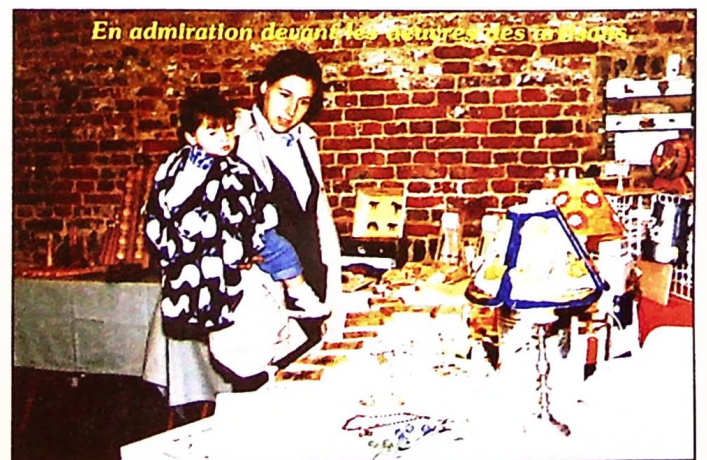
La Nuit de la Musique africaine, elle, est programmée le vendredi 25 juin, dès 19 h, au Bois des Rêves. Cette année, l'accès sera payant: 200 F / 150 F (étudiants) / 450 F (familles). On annonce une programmation exceptionnelle: Foofango, les Tambours de Brazza, Moustá (de Largo)...

Programme complet au 010/41 37 26.

BON ANNIVERSAIRE, LA FERME DU DOUAIRE !

La Ferme du Douaire a fêté le 10e anniversaire de sa restauration, les 3 et 4 avril derniers.

Ceux qui ont visité sa grange, ce week-end là, ont pu admirer une dizaine de peintures réalisées par les artistes de la commune et des environs, ainsi que les oeuvres de plusieurs artisans originaires de la province.



PLAINE DE VACANCES, ÉTÉ 99

Cette année, la plaine de vacances communale pour les enfants de 3 à 16 ans aura lieu du lundi 5 juillet au vendredi 20 août.

Les activités se dérouleront tous les jours (sauf les samedis, dimanches et jours fériés), de 8 h 30 à 16 h 30:

- à l'école communale de Blocry
- à l'école communale des Coquerées
- à l'école communale de Lauzelle

Les adolescents vivront à part des activités adaptées à leur âge. La participation aux frais est de 80 F/jour pour les enfants de famille nombreuse domiciliés dans la commune; 100 F pour les autres enfants domiciliés dans l'entité; 180 F pour les enfants non domiciliés à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Les formulaires d'inscription et tous renseignements complémentaires



sont disponibles auprès de l'administration communale, service Enseignement, Centre de Loisirs Actifs, avenue des Combattants, 35, à 1340 Ottignies-LLN. Tél.: 010/43 78 11.

Attention: en raison de l'affluence enregistrée les années passées, les documents d'inscription devront être retournés à l'adresse ci-dessus pour le 16 juin au plus tard. Au delà de cette limite, l'inscription pourra être refusée.

LE CLA, QU'EST-CE QUE C'EST?

Le Centre de Loisirs Actifs (CLA) aura bientôt 30 ans. Ce service communal organise

Des animations

- Une plaine de vacances durant les congés scolaires
- Un atelier créatif durant l'année scolaire pour les enfants de 3 à 13 ans, dans les locaux des écoles des Coquerées et de Blocry. Les participants se retrouvent hebdomadairement par groupe de 15 enfants maximum par séance encadrés par deux animateurs.

Des formations

- Une formation (en un an) de base de moniteurs/trices de centres et de plaines de vacances qui débouche sur l'obtention d'un diplôme reconnu par la Communauté française.
- Des week-ends "perfectionnement" pour les moniteurs brevetés désireux d'approfondir des thèmes techniques ayant trait à l'animation
- Des sessions de formation plus spécifiques, sous forme de cycle, pour les moniteurs brevetés désireux d'aborder des aspects particuliers de l'animation.

Renseignements: 010/43 78 11

APPEL AUX MONITEURS

La Ville engage des moniteurs/trices pour l'encadrement de la plaine de vacances.

Conditions:

- être âgé de minimum 17 ans,
- disposer d'un brevet de moniteur ou d'aide moniteur répondant aux normes du Conseil de la jeunesse d'expression française (CJEF).

Travail rémunéré; ambiance conviviale.

Renseignements et inscriptions au service Enseignement: 010/43 78 11.

A LA FERME DES CONVIVES

Les dynamiques animateurs de la Ferme des Convives de Limelette, Jacques et Myriam Kahn, vous présentent le programme de leurs stages d'été:

Du 5 au 8 juillet (de 9 h 30 à 16 h 30)

- Terre (initiation) avec Myriam Kahn;
- Aquarelle avec Christiane Michiels;
- Huile et croquis (initiation) avec Christian Bagniet.

Du 22 au 25 août (de 9 h 30 à 16 h 30)

- Aquarelle avec Françoise Moyersoën;
- Huile avec Pierre Heymans;
- Terre (initiation) avec Michèle Weckering;
- Rire avec Joos.

Renseignements: 010 / 41 81 38 ou 41 17 32.

BIENTÔT LA KERMESSE DU CENTRE



Les organisateurs: Elisabeth Ferrière (échevine des Fêtes), Emile Tasson (syndicat d'initiative), Agnès Couvreur (service Tourisme), les forains, les représentants des cafés La Clé de Sol et L'Ottintois.

Les fêtes communales auront lieu les vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 juin. En voici le programme:

Vendredi 18 juin

- 17 h: ouverture des loges foraines
- 17 h 30: ouverture de la kermesse par les autorités communales et le syndicat d'initiative

Samedi 19 juin

- De 15 à 21 h: tournoi de street-soccer (football de rue par équipes de 4 personnes. Inscriptions: 010/41 03 96)
- 23 h: feu d'artifice

Dimanche 20 juin

- Dès 12 h: brocante au bd Martin et à l'av. du Douaire (350 F l'emplacement; inscriptions au 010/61 29 18 ou 41 83 11)
- Dès 14 h: animations pour petits et grands
- 15 h: au Complexe sportif des Coquerées, départ du 6e Grand Prix André Notte, course cycliste pour Espoirs organisée par le Vélo Club

BALADE À VÉLO

Le GRACQ organise une balade à vélo à travers notre commune (20 km) le samedi 12 juin. Départ à 14 h de la place du Centre, à Ottignies.

Renseignements: 010/41 47 29.

BROCANTE DE LA PALESTRE

La 11e édition de la brocante de La Palestre (Limelette) aura lieu le dimanche 8 août, de 9 à 18 h. Plusieurs animations sont prévues, notamment des baptêmes en hélicoptère.

Renseignements: 010/41 48 17.

UN PROJET D'ÉOLIENNE À ROFESSART

Des habitants de Rofessart rêvent de voir tourner une éolienne dans leur quartier. À l'autre extrémité de la commune, l'Assemblée générale des étudiants de Louvain-la-Neuve (AGL) étudie la faisabilité d'implanter une éolienne sur leur site.

Les personnes intéressées par ce projet organisent une conférence-rencontre-exposition "Pourquoi pas une éolienne dans votre commune" le samedi 26 juin, de 15 à 18 h, à la Ferme des Convives de Limelette, 4, rue A.Haulotte, en collaboration avec Energie 2030 et les Compagnons d'Eole.

Renseignements: 010/41 85 40.

LA BONNE HUMEUR DE LA GAILLARDE, À LAUZELLE



"La Gaillarde" à la Résidence de Lauzelle.

Après-midi détente pour les pensionnaires de la Résidence de Lauzelle, le 21 avril.

Ils ont reçu la visite des joyeux danseurs de "La Gaillarde", le groupe de danses folkloriques animé par la Genvaloise Yolande Toint.

Les galops, gavottes, mazurkas et autres polkas vous tentent? Les quelque vingt danseurs (un seul homme, jusqu'à présent) vous invitent à les rejoindre, les mercredis, entre 9 h 30 et 11 h 30, à la salle communale de Cérourx. Il ne faut pas de connaissances particulières, mais simplement aimer danser. Il n'y a pas non plus de limite d'âge (la plus jeune danseuse a 42 ans; l'aînée en a 80). L'inscription s'élève à 1000 F le semestre.

COULEURS ET REFLETS DE CUBA

Les oeuvres des peintres cubains Juan Jose Blanco Lozano et Jose Miguel Perez Hernandez ont décoré les murs de la Ferme du Douaire, du 7 au 15 avril.

Cette exposition était organisée par l'association Culture au Présent, en collaboration avec le Foyer culturel, les Amis de la Morale Laïque et le CCO-PAC.

La soirée du vernissage était animée par le groupe musical cubain "Caribe" : Esteban Gimenez trio.



Le groupe Caribe.

ACCEPTER LA VIE TELLE QU'ELLE SE PRÉSENTE

Il est parfois bien difficile de comprendre la vie. Pourtant, celle-ci est bordée de repères qui devraient nous aider à mieux comprendre et à dépasser nos limites. Mais nous ne réfléchissons pas assez à ce genre de choses, à ceux que nous côtoyons et rencontrons à longueur de journées et qui, pour ma part, ne devraient connaître aucune division.

Evidemment, le combat pour l'unité n'est pas de toute évidence. Cependant, autour de nous le monde progresse et les recherches scientifiques permettent de donner à l'humanité un bien-être qui nous explique où se trouve la vérité.

Bien que nous soyons souvent incompris, nous devons lutter pour apporter notre contribution à l'amélioration de la vie, malgré les déboires moraux, les ennuis de santé et tracas au travail qu'il faut supporter courageusement. Nous n'en sommes pas toujours conscients et parfois nous sommes tentés de prendre des décisions qui semblent valables, mais qui à longue échéance, compromettent notre bonheur et celui des autres.

Et oui, si je m'exprime en bons termes, ce long passage de joies et de luttes coïncide un peu comme "une cordée d'alpinistes devant franchir un endroit périlleux avant d'atteindre le sommet". Ceci nous concerne tous puisqu'il existe entre nous un dénominateur commun qui est notre vie quotidienne.

J'espère que ce petit article ne tombera pas comme une pierre au fond de l'eau, mais vous aidera plutôt à tracer la bonne route dans tout ce qu'il y a de plus cher au monde, afin de vivre en fonction du bien de chacun, et ainsi c'est dans la satisfaction d'une tâche bien remplie que nous découvrirons les conditions de notre bonheur.

Alors, pour toutes ces bonnes paroles, je ne vous demande pas le "Pérou", mais que vous puissiez pour autant que possible méditer la valeur de ces quelques lignes; car croyez-moi, n'est-il pas merveilleux d'écrire avec goût ce que l'on pense du plus profond de son cœur. C'est ma seule devise, puisque la vie n'est autre que de pouvoir la vivre avec tous ceux que l'on aime.

Et comme le disait si bien "Jean GABIN" dans une de ses poésies : "Je sais, je sais, et ça je l'sais".

René BENOIT

"INTER- GENERATION"

Se rencontrer

Créer des liens

Rompre l'isolement

Faire l'un avec l'autre et l'un pour l'autre

Un défi que le service Coordination du C.P.A.S. a relevé avec la participation des aînés.

Ainsi en 1996, au départ de réunions organisées par le C.P.A.S. avec les amicales de pensionnés d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et des personnes de la Résidence du Moulin, un choix s'est vite opéré parmi les idées pour mettre sur pied les premières activités "intergénération".

Dès le début, nous répondions à une volonté : créer le dialogue entre les aînés et entre des personnes d'âge différent et par ailleurs totalement étrangères les unes aux autres. Dans les premiers temps, les activités pouvaient avoir lieu une seule fois par an ou une fois par mois au plus et étaient impulsées par le service coordination du C.P.A.S., les personnes étant toujours libres d'y participer ou non.

Aujourd'hui, les activités se sont multipliées, non seulement entre les générations des aînés et des jeunes, mais aussi entre les aînés de la Résidence et des quartiers environnants.

Au-delà des différences, bien des choses s'échangent : des dessins, des histoires, des chansons, des visites, des spectacles, des repas mais aussi des sourires, des plaisanteries, des opinions, tout cela dans une bonne ambiance.

Merci à chacun(e) de nous offrir ces moments forts

A ceux ou celles qui ont aussi envie de donner recevoir ou tout simplement de rencontrer d'autres personnes, je voudrais vous dire papy et mammy, la porte vous est ouverte.

Vous serez le ou les bienvenus.

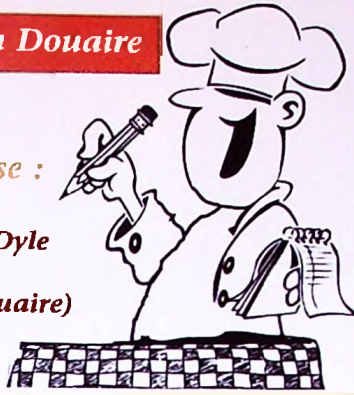
*Au nom de tous les conseillers,
Nelly Barbieux, présidente du CPAS.*



Friterie du Douaire

Nouvelle Adresse :

*rue du Pont de la Dyle
1340 Ottignies
(sortie arrière du Douaire)*



Coiffure Isabelle

3, rue du Bauloy
1340 Ottignies

Tél. 010/ 41 00 89



La Palestre

à deux pas de chez vous

Promotion du mois de juin 1999
La véritable côte à l'os, 2 couverts, ± 1,3 Kg,
sauce au choix pour seulement 1.100 Frs
les mardi, mercredi, jeudi et vendredi soirs
durant ce mois de juin.

L'apéritif maison vous sera offert
sur présentation de cette annonce.

20, rue Léon Fournet - 1342 Limelette
tél.: 010 / 41 89 32 - parking aisé

DEPUIS
1903

Chez Decoux
on vend du bois

J'♥ le bois

Négoce spécialisé FNN

Rue du monument
69 - 1340 Ottignies
Tél. (010) 41 30 06
fax (010) 41 05 35



Funérailles G. Debroux
et Fils

maison fondée en 1943

Incinération
Ensevelissement jour et nuit
Funérarium

Des professionnels à votre service



Avenue des Combattants 68-70
1340 Ottignies - L.L.N.
tél. (010) 41 42 91 - Fax (010) 41 19 11

Ets Hermand s.p.r.l.

Concessionnaire

Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies

DEPUIS 1951

ESSO SHOP

ESSO

ESSO self-Service



Audi



Notre compétence à votre service
MECANIQUE - CARROSSERIE
PIECES D'ORIGINE

Nouvelle AUDI TT

